

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 1 an
Paris, Seine et Oise 5 fr. 10 fr. 18 fr.
France, Colonies 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Etranger 8 fr. 15 fr. 30 fr.
Les abonnements partent
des 1^{er} et 16 de chaque mois

Edition
de Paris

Le Petit Journal

STÉPHEN PICHON, Président, Directeur politique

JEUDI 9 DECEMBRE 1915
343 - 5^{me} ÉCOLE - 22
53^{me} ANNÉE (NUMÉRO 19.340)
ADMINISTRATION, RÉDACTION
ANNONCES, 61, rue Lafayette, PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE
Rédaction : 01-78-01-77-01-78
Administration : 01-47-01-74-01-75

Pour l'Algérie

La commission de l'Algérie va se mettre au travail.
Ai-je besoin de dire que je suivrai avec un intérêt passionné ses études et ses discussions ?
L'Algérie exerce sur tous ceux qui la connaissent un séduisant irrésistible, des liens indissolubles m'unissent à elle, et ce me sera une grande joie de pouvoir lui témoigner une fois de plus de la fidélité de mes souvenirs et de l'ardeur de mes sympathies et de ma gratitude.
L'Algérie doit beaucoup au Sénat. La Commission sénatoriale d'enquête, que présidait il y a 25 ans Jules Ferry, a embrassé tous les problèmes algériens qui se dressent devant la conscience française. Dans de magistrales études, elle a formulé des conclusions qui n'ont pas cessé d'éclairer et d'inspirer l'administration algérienne.
Son œuvre est incomparable. Elle sera notre guide dans l'enquête que nous avons mission de poursuivre sur le fonctionnement des différents services de la colonie, et les améliorations qu'il faut souhaiter dans sa législation.
Nous allons constater les besoins actuels de notre grande possession africaine, établir un nouvel inventaire de ses progrès et de ses ressources.
Nous reconnaitrons avec nos prédécesseurs que l'Algérie a une physiologie propre, des mœurs originales, des besoins spéciaux, et que pour en faire une terre française, le plus sûr moyen n'est pas d'y importer en bloc, sans discernement, les règlements de nos administrations, et les dispositions de nos lois et de nos codes.

En 1900, l'institution du budget spécial a inauguré une ère nouvelle dans la colonie. Le régime de décentralisation administrative et financière qu'elle a consacré, si modeste qu'il apparaisse, a eu des conséquences profondes. Outre qu'il a fait pénétrer dans l'âme algérienne le sentiment des réalités et des responsabilités, il a contribué à l'éveil des initiatives et des énergies, à l'épanouissement de toutes les forces vives de ce pays. L'Algérie est devenue une des meilleures clientes de la France ; on quelque dix ans ses recettes de chemins de fer ont doublé, son commerce général annuel s'est élevé de 500 millions de francs à plus d'un milliard ; les plus-values de son budget n'ont pas cessé de s'accroître. Que l'honneur en revienne avant tout, au prodigieux effort de nos colons, à des circonstances plus favorables, cela n'est pas douteux. Mais il n'est pas téméraire d'affirmer que la nouvelle charte algérienne n'a pas été étrangère à l'admirable essor de la colonie.
Les colons algériens ont justifié la confiance des pouvoirs publics. Ne donnons-ils pas, dans les circonstances tragiques que nous traversons, la mesure de leur esprit de solidarité, de leur patriotisme et de leur vaillance ?
Nulle part ne retentissent dans des cœurs plus fidèles les angoisses, les douleurs et les espérances nationales !
Nous recherchons dans quelle mesure il convient d'étendre les franchises algériennes. L'institution des délégations financières, dont la bonne volonté et le dévouement ne sauraient être trop loués, appelle de sérieuses modifications. Des lois successives ont élargi les attributions de cette assemblée, et lui ont donné, notamment en matière financière, un pouvoir de décision, alors qu'à ses débuts, en 1898, elle n'avait qu'un caractère consultatif. Bref, la Constitution algérienne est faite de pièces et de morceaux ; nous serons amenés à coordonner les textes et à les mettre en harmonie avec l'œuvre de décentralisation prudemment accomplie par le législateur.

Cependant des pouvoirs plus étendus attribués au gouverneur général et aux délégations financières supposent dans la métropole l'existence d'un contrôle administratif et politique nettement défini et efficace. Nous nous attachons vraisemblablement à mieux régler et à fortifier le contrôle du pouvoir central.
Vis à vis de nos sujets musulmans, c'est également une politique de plus en plus libérale et confiante que nous aurons à cœur de faire prévaloir.
Les réformes qui visent la situation morale et matérielle des populations indigènes ont fait l'objet de pénétrantes études, aussi bien dans le Parlement qu'au sein de l'administration algérienne. Ce n'est point méconnaître l'importance des améliorations déjà réalisées que de confesser qu'il reste beaucoup à faire.
Des milliers de soldats indigènes sont venus combattre héroïquement à côté des nôtres pour le triomphe de la plus juste et de la plus noble des causes.
L'heure ne saurait être mieux choisie pour donner aux populations musulmanes un nouveau témoignage de notre reconnaissance et de notre sollicitude.
Tel est le vœu que viennent d'exprimer en termes émouvants la commission des affaires étrangères du Sénat et celle de la Chambre des députés.
Considérant dans leur ensemble et leur complexité les problèmes de la politique musulmane, elles ont signalé au gouvernement l'urgence de réformes dont un certain nombre intéressent plus particulièrement l'Algérie. J'ai été heureux de m'associer à leurs résolutions. Ces réformes envisagées par les deux commissions seraient nécessairement soumises à l'approbation du Parlement. Les projets de loi relèveront de notre compétence. Nous les accueillerons et les étudierons dans le plus cordial esprit de justice et de fraternité.
L'accession progressive des indigènes

aux droits civils et politiques, aux droits du citoyen français, serait favorisée par l'institution d'un régime spécial de naturalisation n'impliquant pas la renonciation au statut personnel.
Politiquement ce régime intermédiaire ne conférerait pas aux bénéficiaires, comme la naturalisation complète, l'exercice des droits de souveraineté, mais il entraînerait l'extension du corps électoral indigène.
Il ne s'agit pas en effet de confondre les deux collèges électoraux, européen et indigène ; les deux collèges resteraient distincts, mais le collège électoral indigène serait élargi.
Il importerait ensuite d'assurer une plus large participation des représentants indigènes dans les diverses assemblées locales, à la répartition des dépenses budgétaires, et au contrôle de leur emploi.
En même temps pourrait se préciser le projet de création à Paris d'un conseil supérieur consultatif où siègeraient quelques élus indigènes, et qui deviendrait un précieux organe de contrôle et d'arbitrage.

La réforme des impôts arabes répondrait aussi à une des plus légitimes préoccupations de nos populations musulmanes. Elle a été discutée souvent ; elle est prête ; elle doit aboutir.
J'insisterai enfin sur ce point, à savoir que la propriété indigène doit être entourée de garanties nouvelles. Ici encore nous marcherions sur un terrain rebattu ; les mesures qui s'imposent sont aisément dégagées des travaux préparatoires de l'administration algérienne et des votes des délégations financières.
En résumé, je l'ai observé souvent, l'expérience et la raison s'accordent à démontrer que la meilleure politique, la politique bienfaisante et féconde, est celle qui se garde de dédaigner les différences profondes des mœurs et des races, qui a soin de faire état de l'empreinte ineffaçable de la loi coranique sur le sol africain, mais qui prétend faire vivre et prospérer côte à côte des races diverses par l'association des intérêts et le rapprochement des cœurs. Cette politique a trouvé aujourd'hui sa formule ; elle tient compte des réalités, sans méconnaître jamais l'idée de civilisation et d'humanité qui est l'idée maîtresse de notre œuvre de colonisation.
Notre devoir est là ; notre devoir et notre intérêt !

C. JONNART,
Sénateur,
Ancien gouverneur général de l'Algérie,
ancien ministre des Affaires étrangères.

Un député cité à l'ordre du jour

Le lieutenant Gaston Dumesnil, du 100^e d'infanterie, est cité à l'ordre de l'armée (Ordre n° 417 du 7 novembre 1915) avec le motif suivant :
« A commandé sa section d'une façon remarquable notamment le 26 septembre 1915, en entraînant à l'attaque à travers un terrain très battu, jusqu'au moment où il est tombé blessé d'une balle à la jambe ».
Le lieutenant Gaston Dumesnil est le jeune député d'Angers qui a su se concilier au Parlement de grandes sympathies, comme il a su gagner l'estime de ses chefs et le dévouement de ses hommes au front.

L'AMIRAL ROUSSINE est arrivé hier à Paris

L'amiral Roussine, chef de l'état-major général de la marine russe, est arrivé hier soir à Paris, accompagné de huit officiers.

Une interpellation au ministre de la Guerre

M. Deyris, député des Landes, vient d'adresser au Président de la Chambre la lettre suivante :
« Monsieur le Président,
J'avais, par lettre du 1^{er} décembre, M. le ministre de la Guerre que je désire la questionner à la tribune de la Chambre sur les points suivants :
1^{er} Sur la façon dont sont octroyées les permissions aux officiers et aux soldats du front ;
2^o Sur l'application de sa circulaire du 4 novembre 1915 sur les recommandations et les garanties données aux officiers et aux soldats pour leur droit de réclamation ;
3^o Sur le fonctionnement du service des renseignements aux familles des combattants ;
M. le ministre de la Guerre m'ayant informé qu'à son grand regret il ne pouvait accepter de me répondre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je transforme ma question en interpellation et que je désireais faire fixer la date de la discussion à la séance de vendredi 10 décembre, en tous cas, à la première séance qui suivra celle de jeudi. Veuillez agréer, etc. »

Les étudiants en médecine de la classe 17

La Commission d'hygiène de la Chambre, après avoir eu connaissance que les jeunes gens de la classe 1917, étudiants en médecine, avaient, par les soins de la Faculté, fait leurs classes professionnelles, renouvelées sous tendant à leur utilisation dans les sections d'infirmiers,



L'amiral Lacaze, ministre de la Marine, félicite les fusiliers-marins de l'Yser, à la caserne de la Pépinière (Voir le compte rendu en 2^e page)

Communiqués officiels

SUR LE FRONT FRANÇAIS : (483^e jour de Guerre) 3 heures soir.

EN BELGIQUE, nos mitrailleuses ont, au cours de la nuit, empêché l'ennemi de remettre en état l'ouvrage détruit par nous DANS LA RÉGION D'HETSAS.
AU NORD D'ARRAS, à l'ouest de la cote 140, nos tirs de barrage ont arrêté net une attaque allemande qui se préparait à la faveur d'une explosion de mine.
Dans la journée d'hier, notre artillerie a bombardé et détruit le moulin de Saint-Aurin (RÉGION DE ROYE) que l'ennemi avait organisé défensivement.
EN CHAMPAGNE, nous avons continué à progresser à coups de grenades dans la tranchée avancée où l'ennemi avait pris pied hier AU SUD DE SAINT-SOUPLET.
A L'EST DE LA BUTTE DE SOUAIN, nos contre-attaques ont réussi à maltraiter l'attaque allemande qui s'était déclanchée hier en fin de soirée.
La lutte se poursuit pour la reprise des éléments occupés par l'ennemi.



Journée relativement calme.
Actions d'artillerie EN ARTOIS, dans les secteurs de Loos et de Givenchy, entre Somme et Oise dans la région de Fouquescourt.
EN CHAMPAGNE, en présence de l'activité de l'artillerie ennemie, la nôtre est entrée en action avec une grande violence ; des observations faites en avions nous ont permis de constater l'efficacité de notre tir.
Les combats de grenades continuent à l'est de la butte de Souain, où notre progression s'affirme.
ENTRE ARCONNE ET MEUSE, près de Béthincourt, nos batteries ont démolé des réservoirs à gaz suffoquants.
Ce matin, un de nos avions, prenant en chasse à trois mille mètres d'altitude un appareil allemand rapide, a pu l'approcher à une distance de vingt mètres et l'a attaqué à coups de mitrailleuse : l'avion ennemi a pris feu aussitôt et a explosé ; les deux passagers sont tombés dans notre ligne vers Tilloloy.

Ils torpillent un vapeur américain

Rome, 8 Décembre.
Au sujet du torpillage du vapeur américain *Communitary Pau* par un sous-marin allemand, le *Giornale d'Italia* dit que ce vapeur appartenait à la Compagnie Standard Oil ; il était arrivé à Gênes le 12 novembre et avait été retenu par les autorités italiennes à la suite de certaines difficultés concernant son chargement. Le capitaine ayant donné des éclaircissements suffisants, le *Communitary Pau* avait quitté Gênes le 2 décembre.
La première nouvelle du torpillage est arrivée par un radiotélégramme d'un navire italien qui faisait une croisière et qui, ayant reçu par T. S. F. une demande de secours du *Communitary Pau*, était accouru à son secours et avait appelé à son tour un vapeur italien, un destroyer grec et un vaisseau de guerre anglais.
Aujourd'hui, on n'a pu trouver de traces du vapeur américain et de son équipage.
Les autorités égyptiennes confirment ce torpillage et ajoutent que le sous-marin était de grosses dimensions et de type allemand.

Le rappel possible du comte Bernstorff

Londres, 8 Décembre.
De New-York au *Daily Express* :
Des rumeurs circulaient cet après-midi à Washington à propos du rappel possible, par l'Allemagne, du comte Bernstorff, non seulement comme un blâme personnel, mais aussi dans le but de retarder les négociations diplomatiques aussi longtemps que possible, et de marquer ainsi la désapprobation de l'Allemagne, contre le refus des Etats-Unis de fournir les raisons du renvoi des attachés von Papen et Boy Ed.
La réglementation de la vente des alcools
Les marchands de vin estiment que la réglementation relative à la vente des spiritueux est trop rigoureuse et ont envoyé, auprès du Préfet de Police, une délégation chargée de lui demander d'apporter quelques adoucissements à cette réglementation.
Le Préfet, après avoir écouté les doléances des délégués, leur a promis d'examiner la situation qui leur était créée avec la plus grande bienveillance.

A L'ARMÉE D'ORIENT

(OFFICIEL)
Dans l'après-midi du 5 décembre, les Bulgares ont attaqué violemment notre tête de pont de Demir-Kapou sur le Vardar.
Cette attaque a été complètement repoussée.
La matinée du 6 a été calme sur tout le front.

Un fort de Namur a sauté avec 80 Boches

Amsterdam, 8 Décembre.
L'Echo Belge dit que le fort Cagnelle à Namur a été complètement détruit par une explosion.
Quatre-vingts soldats allemands auraient été tués.

Une escadre allemande dans la Baltique

Londres, 8 Décembre.
On télégraphie de Stockholm au *Daily Telegraph* qu'un voyageur arrivant de Bornholm a déclaré qu'une grande escadre allemande, composée de six croiseurs et d'environ vingt torpilleurs, est passée vendredi entre Bornholm et la côte suédoise.

62 nouveaux millions d'or entrés à la Banque de France

La recrudescence que nous signalions la semaine dernière dans les rentrées d'or s'est très sensiblement accentuée cette semaine. Le chiffre d'il y a huit jours était de quarante millions ; il est aujourd'hui de soixante-deux millions. C'est-à-dire qu'en quinze jours, plus de cent millions nouveaux sont rentrés dans les coffres de la Banque de France.
C'est par les guichets où l'on émet l'emprunt que la plus grande partie de cet or est arrivée.
Aux guichets postaux surtout où les petits épargnants, qui ignorent le chemin des banques, sont venus apporter leur humble souscription, on a vu beaucoup de ces braves gens payer avec les quelques louis qu'ils avaient jusqu'à la garde chez eux par suite d'un vieux préjugé et pour pouvoir se dire qu'ils avaient de l'or. Ils ont compris qu'il serait mal d'avoir maintenant de l'or chez soi alors que la patrie en a besoin, et ils sont allés souscrire.

La menace allemande inquiète Salonique

(De notre envoyé spécial)
Salonique, 7 Décembre.
La menace allemande semble se resserrer autour de notre armée d'Orient. Ce matin un régiment allemand est entré à Monastir, un régiment bulgare le suivait. Il est évident que ce ne doit pas être seulement pour occuper la ville.
L'inquiétude qui n'avait d'ailleurs jamais cessé grandir encore autour de Salonique. Une grande partie des réfugiés serbes se sont embarqués pour la France.
Cependant l'armée allemande n'a pas toute sa liberté d'action. On sent qu'elle est gênée par les concentrations russes en Bessarabie et par des mouvements certains en Bulgarie et en Turquie. L'Allemagne se hâte vers la réalisation de ses plans de peur d'en être bientôt empêchée.
Albert Londres.

L'échec de l'offensive contre l'armée russe

De la situation politique et militaire dans les Balkans, il n'y a rien de plus à dire aujourd'hui, et à moins d'événements, c'est-à-dire d'attaques en masse contre nos positions, nous n'avons qu'à attendre la suite des décisions très probablement prises par le Conseil de guerre des Alliés.
De notre côté la guerre de tranchée suit son cours ; les actions d'artillerie sont violentes surtout en Artois et en Champagne, et les Allemands se livrent sur certains points à des attaques locales d'une portée très relative. En Champagne, une de ces attaques est parvenue jusqu'à nos tranchées de première ligne, où elle a réussi à pénétrer, au premier moment, sur une longueur d'environ 200 mètres. Elle a été immédiatement repoussée et n'a conservé que quelques points de contact où le combat continue encore. Une autre tentative ennemie s'est produite vers Souain, où nos troupes ont empêché de se développer. Partout, la supériorité de notre canon s'affirme de plus en plus.

Sur le front russe, il n'est également question que d'actions locales consistant en attaques allemandes repoussées. Le colonel Feyler, qui, en sa qualité de neutre, peut sans doute avoir des précisions plus facilement que nous, expose d'une façon très intéressante les changements survenus dans les effectifs allemands vers la ligne de la Dwina et dans la composition de ces effectifs.
Au mois de juillet, l'ennemi avait sur son aile gauche, qui était une aile marchante, une très importante masse de cavalerie, destinée à passer entre l'armée russe de la Dwina et celle du Niemen. Cette cavalerie devait être de tourner les lignes russes, de les prendre à revers et d'exécuter vers l'intérieur des raids de destruction. Ce rôle, le même que celui de la cavalerie allemande dans le nord de la France au moment de la retraite de Charleroi, indiquait une offensive vigoureuse et menée vivement.

Aujourd'hui, cette cavalerie a disparu en très grande partie, après sa rapide opération sur Sventitsian, qui a mis, un moment la retraite russe de Vilna en danger, peut-être plus apparent que réel. On n'en retrouve que quelques morceaux épars, tandis que les forces d'infanterie ont été considérablement augmentées dans la région de Riga et de Dwinsk. L'armée allemande de la Dwina a reçu depuis le mois d'août deux divisions de landwehr et de landsturm devant Riga, deux divisions des meilleures troupes actives devant Dwinsk, et des renforts importants sur le reste de la ligne dans l'intervalle.

Ceci montre tout à la fois l'échec avoué de la grande combinaison offensive contre l'armée russe en retraite sur Minsk et contre celle de la Dwina ; l'importance que les Allemands attachent à la conquête de ce fleuve comme ligne de défense pour l'hiver, et non seulement l'impuissance ou le maréchal Hindenburg s'est trouvé de réaliser ses projets, mais même la crainte d'être obligé de reculer. En dépit des renforts considérables dont il vient d'être question, il recule cependant à l'ouest et au sud-ouest de Riga. Les forces russes marchant d'une part sur Toukhoum, de l'autre sur Mitau, séparées par une région marécageuse large de 20 kilomètres, se rejoignent maintenant en avant de cette région. Si elles parvenaient à Mitau et à Toukhoum, la position des Allemands deviendrait difficile, même mauvaise.

Général BERTHAUT.

Vers un Ministère Romanones

(De notre correspondant particulier)
Madrid, 8 Décembre.
La journée s'est encore passée en consultations d'hommes politiques. Ainsi, l'avis d'usage en pareille circonstance, le roi a tenu à prendre l'avis des chefs des principaux partis, au sujet de la solution à donner à la crise ministérielle.
Déjà, la veille, les présidents de la Chambre et du Sénat, consultés, s'étaient prononcés pour le maintien du cabinet démissionnaire. Mais autant qu'on peut le savoir, ce n'a point été aujourd'hui l'avis de la majorité des hommes politiques reçus par le souverain.
M. Melquiades Alvarez, le chef du parti réformiste et ancien leader républicain, que le roi avait convoqué, ne s'est pas dérobé et s'est rendu, pour la première fois, au Palais royal. Il a nettement déclaré au souverain que, puisque la formation d'un cabinet conservateur s'avérait, pour la majorité n'était pas possible, l'avènement au pouvoir du parti libéral était indiqué.
On s'attend à ce que le souverain charge demain matin de comte Romanones de constituer le nouveau cabinet.

Il ne semble pas qu'un autre libéral puisse recevoir cette mission. On sait en effet que, depuis la mort de M. Sagasta, dont il a épousé la fille, le comte Romanones s'est créé une situation exceptionnelle parmi les chefs du parti libéral espagnol. Bien qu'il y ait eu des divisions dans ce parti et que plusieurs de ses membres principaux aient été, avant l'avènement du cabinet conservateur, aujourd'hui démissionnaire, défavorables à l'homme éminent qui apparaît aujourd'hui comme qualifié pour recueillir la succession de M. Dato, il semble probable que l'union se fera maintenant autour de lui.
Le comte Romanones est un homme d'une grande expérience et d'une grande intelligence, un très habile tacticien politique. Il compte de nombreux amis en France et s'est toujours montré très favorable à la cause des Alliés.

M. Dato refuse de rester au pouvoir
Madrid, 8 Décembre.
Après les entretiens avec les hommes politiques, le roi a fait une dernière tentative auprès de M. Dato afin de le décider à conserver le pouvoir. Mais le président du Conseil démissionnaire a opposé un refus formel en alléguant que les motifs qui avaient donné naissance à la crise subsistaient entièrement.

Le roi confère avec le comte Romanones
Madrid, 8 Décembre.
Le roi a eu aujourd'hui un entretien avec le comte Romanones.

On fait remarquer que cet entretien a été très long.

Les mathématiques et la guerre

Quand finiront les hostilités ?

par l'Abbé Th. MOREUX

L'année dernière, dans un article intitulé : « Peut-on évaluer mathématiquement la durée de la guerre ? » je conclus que des facteurs incertains transformaient tellement les données du problème que toute solution à cet égard devait être ajournée.
La question, après seize mois d'hostilités, revient encore sur toutes les lèvres, mais cette fois il apparaît que nous sommes mieux outillés pour la résoudre.

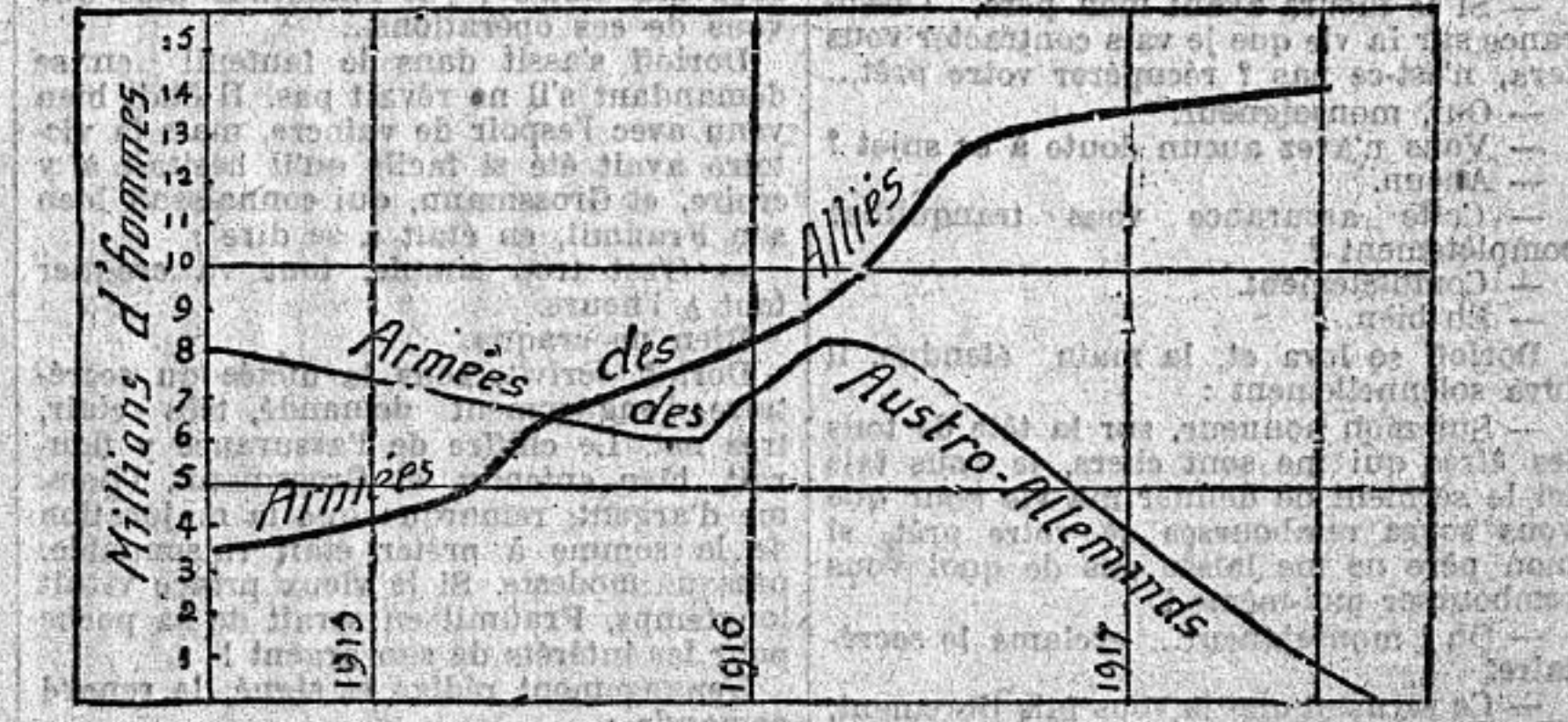
On avait coutume autrefois de dire qu'une armée ayant perdu 25 % de ses effectifs pouvait être regardée comme inopérante. C'était là une de ces vérités comme il en existe tant, une vérité toute relative et adaptée aux conditions des batailles antiques.

La guerre de tranchées, telle que l'ont innovée Russes et Japonais, en Mandchourie, nous a montré qu'en matière de combat moderne, un seul proverbe reste vrai : La victoire appartient à celui qui saura tenir un quart d'heure de plus, que son ennemi.

A la vérité, en y regardant de plus près, M. de la Palisse en eût dit tout autrement, car il reste à déterminer celui des deux qui tiendra.

Les adversaires peuvent fléchir pour diverses raisons : manque d'argent, manque de munitions, manque d'effectifs.
A mon avis, et j'en ai donné ici les raisons, dans un avenir prochain, les Allemands peuvent fort bien se trouver embarrassés pour fabriquer leurs engins de guerre et les alimenter. La pénurie d'argent doit aussi se faire sentir dans les Empires centraux, mais en raison des transactions qui sont surtout intérieures et pour cause, il est bien évident que ce côté les affectera moins que s'ils étaient restés en communication avec l'étranger.

Reste la troisième raison : Le manque d'effectifs. Voilà, selon moi, où il faut chercher le vrai point faible de nos ennemis. C'est là que vraiment les données du problème ne comportent à l'heure actuelle que des éléments variables, instables, incertains. Lorsqu'un Etat a ramassé toutes ses ré-



Ce tableau montre l'accroissement des effectifs des armées alliées, en comparaison avec la diminution des forces austro-allemandes.

navres, a mobilisé tout ce qui est mobilisable, a ralié, selon une expression bien pittoresque, le fond de ses tiroirs, aucune fabrique ne peut augmenter ses effectifs.

Les forces ennemies

At commencement, en août 1914, les Austro-Allemands pouvaient compter, soit sur la neutralité de certains Etats, soit sur l'appui et le concours armé de ceux qui n'étaient pas entrés en lice. Mais aujourd'hui, ce facteur inconnu disparaît; seule, la Roumanie pourrait leur apporter quelque appoint, sans changer notablement les chances de leur défaite.

D'un autre côté, l'expérience du passé nous renseigne utilement sur les pertes subies dans chaque camp; tout nous porte à croire que, de part et d'autre, les proportions ne subiront pas de changements importants. Nous avons donc en main tous les éléments voulus pour apprécier la durée de la guerre, ou plutôt et pour être plus précis, le temps qu'il faudra pour réduire les armées austro-allemandes à n'être plus opérantes.

Dès le début, Allemands et Autrichiens ont pu mettre en ligne une armée combattante de 8 millions d'hommes en chiffres ronds. Mais leurs pertes ont été telles qu'à l'heure présente, tout s'accorde à montrer qu'il ne reste de cette première vague d'envahisseurs que 2 millions d'hommes, tout au plus.

Cependant, ce serait un erreur de croire que l'affaiblissement a été continu. C'est ici, en effet, qu'il faut faire intervenir les réserves et les concours des anciens neutres.

En novembre 1915, les meilleurs critiques militaires s'accordaient à dire que nos ennemis avaient encore à leur disposition 5 millions d'hommes environ. Ajoutons-y encore 800.000 Bulgares non touchés, 800.000 Turcs qui peuvent, au maximum, grossir ces hordes représentant les armées de la grande Kultur européenne et nous arriverons, pour le printemps prochain, au chiffre encore respectable de 6 millions d'ennemis.

En déduisant les hommes mis hors de combat dès le printemps et ceux qui sont nécessaires aux services de l'arrière, navalmement, fabrication des munitions, etc., nous pouvons tabler sur une armée de 5 millions d'Austro-Turco-Bulgaro-Boches.

Les forces des Alliés

A ces forces les Alliés n'ont opposé au début de la campagne que des effectifs globaux d'environ 3.500.000 hommes auxquels sont venus s'ajouter plus d'un million d'Italiens; nos pertes ont été sensibles, c'est entendu, mais nos réserves les ont comblées et au delà; de plus, les effectifs de nos alliés augmentent progressivement.

Au printemps prochain, les Anglais auront 4 millions d'hommes, les Russes 6 millions et les Italiens 2 millions environ. Bref, si l'on tient compte des services de l'arrière, les armées alliées pourront opposer aux 5 millions de Boches des effectifs d'au moins 12 millions de combattants.

Supposons encore que les chiffres soient exagérés en ce qui nous concerne; il n'en reste pas moins que les 6 millions de Russes ne comprennent que le minimum des forces mobilisables dans l'immense empire des tsars, dont la population peut fournir successivement 18 millions d'hommes valides de 18 à 45 ans.

De toutes façons notre supériorité est incontestable et la victoire assurée.

Reste la question du temps que pourront tenir nos ennemis. S'ils s'obstinent à perdre 250.000 hommes par mois, au bout de 20 mois, leurs armées n'existeront plus; mais évidemment la défaite arrivera bien avant ce terme limite.

Dans un an, les Austro-Allemands seront déjà épuisés et avant l'hiver de 1916, qu'ils ne sauraient supporter, nos ennemis demanderont grâce.

Abbé Th. Moreux,
Directeur de l'Observatoire
de Bourges.

Les "prix de mobilisation"

La Commission de l'Armée de la Chambre a voté hier à l'unanimité, sur la proposition de M. Cousseau, la motion suivante : « La Commission appelle l'attention du gouvernement sur l'urgence qu'il y a, en vue de réaliser des économies, à spécifier, au sujet des nouveaux prix, dits de mobilisation, que la direction des Forges établit actuellement, pour les métaux, que ces prix seront applicables à tous les marchés qui seront passés par tous les services de l'administration de la Guerre et de la Marine, ainsi qu'à toutes les commandes faites à des métallurgistes par les industriels, pour la fabrication d'articles destinés à la défense nationale. »

Informations Politiques

L'impérabilisation des vêtements du soldat. — La commission d'hygiène publique de la Chambre a émis, hier, à nouveau, le vœu concernant l'impérabilisation des vêtements du soldat. Elle a décidé de porter la question à la tribune si une décision n'intervenait pas à bref délai.

La Commission du Budget. — La Commission du Budget de la Chambre réunie hier matin, sous la présidence de M. Klotz, a entendu le rapport de M. L. Dumesnil sur le budget des armées portatives et munitions. Elle a approuvé ses conclusions.

La Commission a ensuite entendu le rapport de M. Henry Simon sur le budget des Conventions.

Pour renseigner les familles

Le ministre des Affaires étrangères, a adressé la réponse suivante M. Aristide Prat, député de Seine-et-Oise qui lui avait demandé quelques mesures il comptait prendre pour renseigner les familles sur le sort des soldats disparus :

« Vous avez bien voulu, par votre lettre en date du 25 novembre 1915, attirer mon attention sur la douloureuse question des soldats signalés comme disparus et au sujet desquels il est impossible de fournir aucun renseignement.

« En ce qui concerne les soldats frappés mortellement à l'intérieur des lignes françaises ou dont les restes sont demeurés aux mains de nos troupes, c'est le ministère de la Guerre qui rassemble et qui communique aux familles toutes les informations fournies par les camarades morts, les chefs de corps et le service de santé. Mais il faut tenir compte du fait que trop souvent, les restes des soldats disparus dans ces conditions sont mutilés, défigurés et dispersés au point d'être devenus impossible à identifier et de ne pas même permettre aux autorités militaires de donner aux familles la triste assurance de leurs décès.

« En ce qui concerne les soldats demeurés dans les lignes ennemies et portés comme disparus, le ministère des Affaires étrangères n'a cessé de se préoccuper d'obtenir sur leur sort, par tous les moyens, le plus de renseignements possible. Certains d'entre eux ont été entendus à proximité du champ de bataille; d'autres ont été transportés dans des ambulances et dans des hôpitaux en territoire ennemi ou en Belgique; d'autres enfin, qui n'étaient pas blessés, ont été dirigés sur des camps de prisonniers en Allemagne. Des listes de ces derniers sont communiquées, à charge de revanche, au gouvernement français; et le droit de correspondre qui leur est assuré, sous condition de réciprocité, leur permet d'ailleurs de calmer promptement l'inquiétude des leurs. Les noms des morts restés sur le champ de bataille sont communiqués également de part et d'autre, chaque fois qu'ils peuvent être déterminés, notamment au moyen des plaques d'identité. Une mission hollandaise a bien voulu, en outre se charger, à la demande du gouvernement français, de parcourir en Belgique les cimetières où sont enterrés ceux de nos soldats dont le corps est demeuré aux mains de l'ennemi; mais, de quelque côté des lignes que nos soldats soient tombés, il faut se souvenir qu'il n'en subsiste parfois que des débris méconnaissables. »

Restent enfin les blessés soignés dans les territoires occupés. Il n'est que trop certain que longtemps les autorités allemandes ne les ont pas laissés correspondre, ont refusé d'en donner des nouvelles et n'ont pas porté leurs noms sur les listes de prisonniers si bien qu'il était impossible aux leurs de savoir même s'ils étaient morts ou vivants. Des témoignages nombreux et concordants de grands blessés rapatriés en France ne permettent pas de douter que le gouvernement impérial n'ait violé par là pendant de longs mois des conventions internationales dont les lois de l'humanité, à défaut même de la parole donnée, auraient dû lui imposer le respect.

Les protestations plusieurs fois répétées du gouvernement de la République étant demeurées sans effet, celui-ci a informé les autorités allemandes que désormais, par mesure de réciprocité, il ne donnerait plus de nouvelles des prisonniers allemands retenus en France dans la zone des armées et qu'il leur interdirait toute correspondance jusqu'au jour où des nouvelles seraient enfin données des prisonniers français retenus dans les départements envahis, et où le droit de correspondre leur serait accordé. A la suite de cette communication, le gouvernement impérial a fait savoir que dorénavant les prisonniers français retenus en Belgique ou dans les territoires occupés sont autorisés à correspondre de la même manière que les prisonniers internés dans les camps d'Allemagne; mais, ainsi qu'il a été dit, pendant quatre cartes et deux lettres par mois, il n'est pas que les seuls prisonniers qui n'étaient pas dirigés aussitôt vers l'Allemagne étaient les blessés soignés dans les hôpitaux, et que d'ailleurs les autorités militaires locales avaient reçu l'ordre d'en faire parvenir les noms aux autorités supérieures dans un délai de cinq jours, afin qu'ils puissent figurer sur les listes des prisonniers qui sont transmises au gouvernement français. Les lettres adressées à ces prisonniers doivent toutes être envoyées à Wahn (Prusse rhénane), d'où les autorités allemandes les réexpédient à leurs destinataires.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte. Les lettres adressées à ces prisonniers doivent toutes être envoyées à Wahn (Prusse rhénane), d'où les autorités allemandes les réexpédient à leurs destinataires.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Il est à la connaissance du ministère des Affaires étrangères que depuis lors de nombreuses lettres de soldats français soignés en territoire ennemi sont effectivement parvenues dans la zone de la France.

Il est à noter, dans ce cas, que le point de vue de l'hygiène publique, de la santé des blessés, et de la dignité de la guerre, ont été pris en compte.

Les fusiliers marins de Dixmude à Paris

Le ministre remet plus de deux cent Croix de guerre

Après s'être couverts d'une gloire immortelle sur les rives de l'Yser, les fusiliers marins, vers qui vont la reconnaissance et l'admiration du pays tout entier, ont assisté hier à une première consécration de leur héroïsme.

A la caserne de la Pépinière où, retour du front, ils ont reçu l'hospitalité pour la durée de leur séjour à Paris, l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, est allé les visiter hier matin, à 8 heures et demie. Les vaillants marins étaient rangés dans la cour de la caserne, en trois rangs, sans armes. Une compagnie du dépôt rendait les honneurs.

Le ministre a été reçu par le vice-amiral Ronchard, commandant de la brigade des fusiliers marins, les capitaines de vaisseau Dumerle, commandant du dépôt, Paillet et Delage, commandants des 1^{er} et 2^{es} régiments de fusiliers.

Après avoir passé les marins en revue, le ministre, dans une courte et vibrante allocution, a rendu un éclatant hommage à leur héroïsme, puis remis la croix de guerre, juste récompense de leurs hauts faits d'armes, à plus de deux cents d'entre eux. Le cérémonie terminée, les fusiliers marins, à qui une permission de la journée avait été octroyée, ont quitté la caserne par petits groupes et ont pu se mêler à cette population parisienne qui, ayant appris à les admirer, a été particulièrement heureuse de les fêter.

A la mémoire des fusiliers marins tombés au champ d'honneur

Peu après la cérémonie militaire, un service funèbre à la mémoire des fusiliers marins tombés au champ d'honneur a eu lieu en l'église Saint-Augustin, en présence d'une nombreuse assistance.

Le vice-amiral Ronchard et tous les officiers de la brigade assistaient à la cérémonie. L'église était à peine suffisante à contenir les fusiliers marins, retour du front, et les familles de ceux qui sont tombés à Dixmude et Nieuport.

L'abbé Pouchard, aumônier d'un des régiments de fusiliers marins, officiant, assisté de deux officiers de marine qui servaient la messe, il prononça une émouvante allocution patriotique.

Après la cérémonie, un drap mortuaire fut étendu sur le drapeau tricolore qui servit à recueillir tant de fusiliers marins blessés ou mourants.

Hommage aux héros

M. Charles Chaumet, président de la commission de la Marine de guerre, et M. Biénaime, se sont rendus auprès de l'amiral Ronchard, commandant de la brigade des fusiliers marins, pour lui remettre l'ordre du jour suivant voté à l'unanimité par la commission :

« La Commission de la Marine de guerre, certaine d'être l'interprète fidèle de la Chambre et du pays tout entier, adresse à l'amiral Ronchard, ainsi qu'aux officiers et fusiliers marins sous ses ordres, l'expression de sa gratitude patriotique et de son admiration.

« Les fusiliers marins ont enrichi d'une page glorieuse les annales de notre marine : la France ne l'oubliera pas ! »

Les fusiliers marins quitteront Paris aujourd'hui pour gagner leurs ports respectifs.

Contrairement à ce qui a été dit, ils n'assistent pas à la prise d'armes qui aura lieu aujourd'hui à deux heures sur l'Esplanade des Invalides.

L'attribution de la Croix de guerre

MM. Magniot, Bonheuf, Driant, Henry Paté, Angles, J.-Louis Dumesnil, Girard, Gaston Dumesnil, Prat, ont déposé la proposition suivante sur l'attribution de la croix de guerre :

Article 1^{er}. — Les citations à l'ordre de l'armée ou de ses diverses unités obtenues en dehors de la zone immédiate des hostilités ne comporteront attribution de la croix de guerre que si elles ont été conférées pour faits de guerre au cours desquels le titulaire de la citation aura exposé sa vie.

Art. 2. — Les croix de guerre décernées dans la zone immédiate des hostilités ainsi que celles attribuées au commandant de l'artillerie 1^{re} se distingueront de celles accordées antérieurement à la promulgation de la présente loi pour services rendus en dehors de la zone immédiate des hostilités, par une agrafe spéciale sur laquelle sera inscrit le mot « combattant ».

Art. 3. — Une commission composée d'anciens combattants titulaires de la croix de guerre, dont les membres seront nommés par le ministre de la Guerre, examinera les titres des militaires blessés qui, à la suite de leurs blessures, ont dû quitter leur unité et n'ont pu, leurs chefs ayant disparu, être l'objet d'une proposition de citation.

Cette Commission centralisera les témoignages intéressés, recueillera les témoignages invoqués par eux; elle procédera aux enquêtes nécessaires.

Son avis motivé sera transmis par les soins du ministre de la Guerre au général commandant en chef.

La Commission a approuvé cette proposition, sauf l'article 2, qu'elle a repoussé. M. Henry Paté a été chargé du rapport.

Pour l'emprunt de la défense nationale la France entière souscritra

Pour que l'emprunt affirme au monde entier notre volonté de combattre jusqu'à la victoire, il faut que tous les Français souscrivent ! Il faut des milliards de francs et des millions de souscripteurs !

Afin de réaliser cette grande manifestation, les souscripteurs ne pouvant payer leur souscription comptant, ont reçu la faculté de libérer en quatre versements.

Pour chaque 5 francs de rente, le souscripteur doit verser 88 francs qu'il peut payer ainsi :

10 francs à la souscription;
26 — le 15 janvier 1916;
26 — le 15 février 1916;
26 — le 15 mars 1916.

88 francs 4 versements
Souscrit par exemple, quatre fois plus !

A chaque échéance, on payera quatre fois plus !

Pour 20 francs de rente, le souscripteur doit verser 352 francs qu'il peut payer ainsi :

40 francs à la souscription;
104 — le 15 janvier 1916;
104 — le 15 février 1916;
104 — le 15 mars 1916.

352 francs 4 versements
Ajoutons qu'un titre qui, pour 88 francs, donne un intérêt de 5 francs, constitue un placement à 5,68 %.

Jamais les Français n'ont eu à remplir un devoir plus urgent, plus facile et plus profitable !

Une souscription de vingt millions

La Mutuelle de France et des Colonies informe ses sociétaires qu'elle vient de souscrire à l'emprunt National pour un capital de 20 millions de francs.

Les Sociétés mutualistes des Bouches-du-Rhône

M. Village, président de l'Union mutualiste des Bouches-du-Rhône, a adressé la dépêche suivante à M. Ribot :

« Les sociétés mutualistes des Bouches-du-Rhône, réunies à la Maison de la Mutualité à Paris, ont décidé de verser à la souscription de l'emprunt de la victoire, par l'intermédiaire des patriotes appelés de MM. Maubilleau, Nicolas et Village, ont par des adhésions unanimes, affirmé leur reconnaissance émue au ministre éminent organisateur de l'emprunt de la victoire et leur volonté d'aider de toutes leurs forces le succès de cet emprunt qui montrera au monde entier la solidarité de tous les Français dans la lutte contre la barbarie pour toujours plus de loyauté et plus de justice. »

Le ministre des Finances a répondu : Je reçois votre télégramme m'informant du concours apporté à l'emprunt de la victoire par les sociétés mutualistes des Bouches-du-Rhône. Je vous prie de leur transmettre tous mes remerciements pour leur initiative patriotique et celle de leurs présidents.

Les déposants des Caisse d'Epargne

Sur la proposition de M. Chassaing, député, et d'accord avec le ministre du Travail, le ministre des Finances vient de décider que les déposants de toutes les Caisse d'épargne de France et d'Algérie pourront, s'ils ont quitté leur domicile habituel, souscrire à l'emprunt par l'intermédiaire de la Caisse d'épargne de leur résidence actuelle dans des conditions analogues à celles qui sont prévues pour les déposants des caisses d'épargne des régions envahies. Toutefois, la régularisation de l'opération par la Caisse d'épargne étant plus facile, les souscriptions au porteur pourront être reçues des déposants en possession de leur livret.

Les titulaires de livrets de Caisse d'épargne de province pourront donc, à Paris, souscrire à l'emprunt en s'adressant à la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris, soit à son siège social, 1, rue Corbier, soit à ses succursales. On sait que la Caisse d'épargne de Paris a une succursale dans toutes les mairies, — sauf celles des 1^{er}, 2^{es} arrondissements — ainsi que dans les succursales de la Banque de France de la rue Saint-Luc et de la rue Gounod. Ces succursales sont ouvertes le dimanche et le jeudi, sauf celles des mairies des 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e arrondissements qui ne sont ouvertes que le dimanche.

Le maximum actuel de la retraite qu'un particulier pouvait se constituer s'élève à 1.200 francs. Il pourra s'élever d'après le projet jusqu'à 2.400 francs.

Le maximum du versement annuel qui avait été abaissé à 500 fr. est élevé comme antérieurement à 4.000 fr.

Enfin, on pourra désormais commencer les versements pour la retraite à la naissance de l'intéressé au lieu d'attendre comme précédemment l'âge de 3 ans.

Ce projet fait partie d'un ensemble de mesures destinées à développer la prévoyance volontaire.

M. Métin, ministre du Travail, doit déposer un projet de loi destiné à faciliter aux prévoyants volontaires la constitution d'une rente viagère à la Caisse Nationale des Retraites.

Le maximum actuel de la retraite qu'un particulier pouvait se constituer s'élève à 1.200 francs. Il pourra s'élever d'après le projet jusqu'à 2.400 francs.

Le maximum du versement annuel qui avait été abaissé à 500 fr. est élevé comme antérieurement à 4.000 fr.

Enfin, on pourra désormais commencer les versements pour la retraite à la naissance de l'intéressé au lieu d'attendre comme précédemment l'âge de 3 ans.

Ce projet fait partie d'un ensemble de mesures destinées à développer la prévoyance volontaire.

M. Métin, ministre du Travail, doit déposer un projet de loi destiné à faciliter aux prévoyants volontaires la constitution d'une rente viagère à la Caisse Nationale des Retraites.

Le maximum actuel de la retraite qu'un particulier pouvait se constituer s'élève à 1.200 francs. Il pourra s'élever d'après le projet jusqu'à 2.400 francs.

Le maximum du versement annuel qui avait été abaissé à 500 fr. est élevé comme antérieurement à 4.000 fr.

Enfin, on pourra désormais commencer les versements pour la retraite à la naissance de l'intéressé au lieu d'attendre comme précédemment l'âge de 3 ans.

Ce projet fait partie d'un ensemble de mesures destinées à développer la prévoyance volontaire.

M. Métin, ministre du Travail, doit déposer un projet de loi destiné à faciliter aux prévoyants volontaires la constitution d'une rente viagère à la Caisse Nationale des Retraites.

Le maximum actuel de la retraite qu'un particulier pouvait se constituer s'élève à 1.200 francs. Il pourra s'élever d'après le projet jusqu'à 2.400 francs.

Le maximum du versement annuel qui avait été abaissé à 500 fr. est élevé comme antérieurement à 4.000 fr.

Enfin, on pourra désormais commencer les versements pour la retraite à la naissance de l'intéressé au lieu d'attendre comme précédemment l'âge de 3 ans.

Ce projet fait partie d'un ensemble de mesures destinées à développer la prévoyance volontaire.

M. Métin, ministre du Travail, doit déposer un projet de loi destiné à faciliter aux prévoyants volontaires la constitution d'une rente viagère à la Caisse Nationale des Retraites.

Le maximum actuel de la retraite qu'un particulier pouvait se constituer s'élève à 1.200 francs. Il pourra s'élever d'après le projet jusqu'à 2.400 francs.

Le maximum du versement annuel qui avait été abaissé à 500 fr. est élevé comme antérieurement à 4.000 fr.

Enfin, on pourra désormais commencer les versements pour la retraite à la naissance de l'intéressé au lieu d'attendre comme précédemment l'âge de 3 ans.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Expulsez ça !

Ce n'est qu'un menu fait divers, mais qui, ce me semble, vaut d'être commenté.

Trois soldats entrent dans un café; un homme qui se trouve là, les interpelle.

— Alors, les amis, un verre de vin ? C'est moi qui régale.

Un verre de vin, ça se refuse pas. On s'installe; naturellement on parle de la guerre. Et voilà notre homme qui se met à débiter la France et à faire le panegyrique des Allemands.

Nos trois polles ne sont ni une ni deux; ils empoignent le gaillard et le conduisent chez le commissaire. Et là, on s'aperçoit que ce propagandiste boche n'en est pas à son coup d'essai, et que, déjà, en octobre dernier, le troisième conseil de guerre l'a condamné à un mois de prison pour des propos semblables qu'il avait tenus contre notre armée dans un débit de la rue de Charonne.

Et voilà qu'il se veut en venir. Cet individu est étranger, Luxembourgeois, parait-il, et, apparemment, à la solde de l'Allemagne, pour laquelle il travaille ouvertement. Vainement, on le supplie de se retirer, il persiste à vouloir rester.

Le troisième conseil de guerre l'a condamné à un mois de prison pour des propos semblables qu'il avait tenus contre notre armée dans un débit de la rue de Charonne.

Et voilà qu'il se veut en venir. Cet individu est étranger, Luxembourgeois, parait-il, et, apparemment, à la solde de l'Allemagne, pour laquelle il travaille ouvertement. Vainement, on le supplie de se retirer, il persiste à vouloir rester.

Le troisième conseil de guerre l'a condamné à un mois de prison pour des propos semblables qu'il avait tenus contre notre armée dans un débit de la rue de Charonne.

Et voilà qu'il se veut en venir. Cet individu est étranger, Luxembourgeois, parait-il, et, apparemment, à la solde de l'Allemagne, pour laquelle il travaille ouvertement. Vainement, on le supplie de se retirer, il persiste à vouloir rester.

Le troisième conseil de guerre l'a condamné à un mois de prison pour des propos semblables qu'il avait tenus contre notre armée dans un débit de la rue de Charonne.

Et voilà qu'il se veut en venir. Cet individu est étranger, Luxembourgeois, parait-il, et, apparemment, à la solde de l'Allemagne, pour laquelle il travaille ouvertement. Vainement, on le supplie de se retirer, il persiste à vouloir rester.

Le troisième conseil de guerre l'a condamné à un mois de prison pour des propos semblables qu'il avait tenus contre notre armée dans un débit de la rue de Charonne.

Et voilà qu'il se veut en venir. Cet individu est étranger, Luxembourgeois, parait-il, et, apparemment, à la solde de l'Allemagne, pour laquelle il travaille ouvertement. Vainement, on le supplie de se retirer, il persiste à vouloir rester.

Le troisième conseil de guerre l'a condamné à un mois de prison pour des propos semblables qu'il avait tenus contre notre armée dans un débit de la rue de Charonne.

Et voilà qu'il se veut en venir. Cet individu est étranger, Luxembourgeois, parait-il, et, apparemment, à la solde de l'Allemagne, pour laquelle il travaille ouvertement. Vainement, on le supplie de se retirer, il persiste à vouloir rester.

Le troisième conseil de guerre l'a condamné à un mois de prison pour des propos semblables qu'il avait tenus contre notre armée dans un débit de la rue de Charonne.

Et voilà qu'il se veut en venir. Cet individu est étranger, Luxembourgeois, parait-il, et, apparemment, à la solde de l'Allemagne, pour laquelle il travaille ouvertement. Vainement, on le supplie de se retirer, il persiste à vouloir rester

DERNIÈRE HEURE

CE QUE DIT la presse étrangère

Mouvements de révolte en Grèce

Du *Corriere della Sera* :

On dit que le gouvernement grec est assez inquiet des nouvelles qui lui sont parvenues depuis 24 heures, à savoir du progrès des troupes italiennes sur l'ionio, progrès qui obligent les Autrichiens à dégarmer le front serbe pour envoyer des renforts à Gorizia ; de l'attitude des Bulgares qui menacent d'envahir la Macédoine ; enfin du malaise économique et moral qui s'est manifesté dans les classes pauvres à la suite de la mobilisation. Ce matin, poussées par la famine, 400 femmes environ, dont les maris sont mobilisés, ont envahi les maisons des familles aisées à Eleusis et à Mandra. Les premiers pandémies qui accourent furent maltraités. On a pu rétablir l'ordre à force de promesses et grâce au concours d'une nombreuse police. La situation s'aggrave, elle est pleine d'inconnu ; elle deviendra plus inquiétante si la Grèce persiste dans sa politique actuelle.

Obsèques des victimes des explosions de Satory

On a célébré hier à Versailles les obsèques du commandant de Perthes et du lieutenant Baurer, victimes de l'explosion qui s'est produite vendredi dernier, à Satory, au cours d'expériences d'engins explosifs.

Les généraux de Lamaze, Chevalier, Darrien, M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, des délégués de l'armée britannique et tous les officiers supérieurs de la garnison avaient tenu à y assister. A l'issue du service religieux, célébré à la chapelle de l'hôpital militaire, le corps du commandant de Perthes a été transporté au cimetière Montparnasse et celui du lieutenant Baurer au cimetière du Raincy.

Condamnation des nihilistes russes

Pontoise, 8 Décembre. L'affaire des nihilistes russes, commencée vendredi, continuée samedi et renvoyée à ce jour, s'est continuée aujourd'hui. M. Tomasini, Bernardeau, Zévaès et Baude présent brillamment la défense des accusés. Puis l'audience est suspendue.

Pendant cette suspension d'audience et le délibéré du tribunal, Godotzki déclare des vers du poète russe Pouchkine. Après deux heures de délibération, le président prononce le jugement suivant : Kiritchek, pour fabrication, transport de bombes, port d'armes prohibées, violence avec préméditation et vagabondage, est condamné à quatre ans de prison.

Trojanowski et Godotzki, pour les mêmes délits sont condamnés chacun à trois ans de la même peine.

Onsténoff, pour coopération à la fabrication d'engins, est condamné à trois ans.

Maharatchev, pour transport d'armes prohibées, à six mois de prison. Statuant sur la demande de M. Zévaès, demandant à ce que les frais occasionnés par la comparution des inculpés en conseil de guerre ne soient pas imputés aux inculpés comparaisant devant le tribunal, le tribunal décide qu'ils auront à les payer, à l'exception de Maharatchev.

Kiritchek a déclaré à nouveau qu'il se suiciderait.

Pour libérer directement les souscriptions de l'Emprunt de la Défense nationale, soit en une, soit en plusieurs fois, la Banque de France avance 75 % du dernier quart des valeurs admises en garantie par ses statuts : Rentes françaises, actions et obligations de Chemins de fer français, obligations et bons de la Ville de Paris, obligations du Crédit Foncier de France, de villes et de départements français, Emprunts des colonies françaises et pays de protectorat.

Sur ces avances, les intérêts ne courront qu'à partir du jour de la clôture de l'émission, quelle que soit la date à laquelle l'avance aura été faite au cours de la période de souscription.

Il est défendu de fabriquer des armes de guerre

Ce matin, le *Journal Officiel* publie un décret relatif à la proposition du ministre de la Guerre, interdisant la fabrication des armes et des munitions de guerre et la fabrication ou le commerce des machines-outils destinées à la fabrication des armes et munitions de guerre, toutes les usines de guerre devant exclusivement réserver leur production à la défense nationale.

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE Phosphatine Falières Aliment des Enfants

L'affaire du campement militaire en revision

(De notre correspondant particulier)

Marseille, 8 Décembre. Le conseil de revision des conseils de guerre, présidé par le général Straforelo et siégeant à Marseille, s'est réuni ce matin, pour examiner le pourvoi présenté par les six prévenus qui furent condamnés par le conseil de guerre de la quinzième région dans l'affaire des fournitures du campement militaire.

Ces six prévenus sont : l'officier d'administration Parent, le soldat secrétaire Gouille, et les fonctionnaires de l'armée Albert Gantois, Buseret, Michelotte et Voulant. Six cas de nullité ont été invoqués par l'officier Parent et le secrétaire Gouille ; cinq cas par les quatre condamnés civils. Les principaux motifs sont basés sur la nullité de l'ordre de mise en jugement et de sa notification, sur la nullité d'une perquisition effectuée au domicile de Parent, et sur le défaut de qualité de Parent. Les plaidoiries ont occupé la séance de ce matin et de cet après-midi.

La décision du conseil

Le conseil de revision a rejeté à l'unanimité tous les cas de nullité présentés par les défenseurs. Mais il a admis deux motifs soulevés par le commissaire du gouvernement et basés sur ce fait que l'estimation du préjudice causé à l'Etat pour fixer l'amende encourue par Parent était fautive.

En conséquence, le conseil de revision a confirmé purement et simplement toutes les condamnations prononcées contre les six prévenus par le conseil de guerre, mais a annulé l'amende de 1.500 francs appliquée à l'officier Parent.

LES PERMISSIONNAIRES des régions envahies

Les permissionnaires des régions envahies, dépourvus de toutes ressources, vont recevoir à Paris l'hospitalité qui leur est due. M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a, en effet, chargé le directeur de son cabinet, M. Leymarie, d'organiser de concert avec M. Duponcel, commissaire divisionnaire du 6^e district, désigné par le préfet de police, un service de réception à l'arrivée de ces permissionnaires à Paris, afin de les héberger pendant leur séjour dans la capitale.

Dorénavant, les titres de permissions des militaires appartenant à cette catégorie porteront la mention : originaire d'un pays envahi. Les permissions seront examinées dans les gares du Nord et de l'Est et les soldats des pays envahis, sans ressources, seront conduits au siège des œuvres suivantes :

1^o L'œuvre des parrains de Reuilly, qui a pour siège un des bâtiments de la caserne de Reuilly, et qui a été fondée à cette fin par les soldats de la 22^e section des C. O. A. Une moyenne de 315 « poilus » y sont abrités ; 85 places y sont encore disponibles et mille pourront y loger d'ici peu, par suite de la décision prise, le 2 du courant, par le gouverneur militaire de Paris, d'adopter deux bastions au bâtiment déjà utilisé ;

2^o L'œuvre du séminaire de Saint-Sulpice, qui en héberge 300 ;

3^o L'œuvre du Syndicat des restaurateurs de Paris, qui fonctionnera d'ici à quelques jours.

Le nombre des permissionnaires du front appartenant aux régions envahies est actuellement de 170 par jour environ ; comme la permission est de six jours, il y a un roulement quotidien d'un millier d'hommes. Chacun d'eux pourra, en outre, recevoir vraisemblablement à Paris, une petite somme pour ses menues dépenses.

Quant aux permissionnaires se rendant dans les départements autres que celui de la Seine et qui sont obligés de passer la nuit à Paris, ils sont hospitalisés par les cantines environnantes ou bien par le refuge municipal du quai de Valmy.

Récidive des bêtes de proie

L'imposition à la Belgique d'une nouvelle contribution mensuelle de quarante millions n'a pas encore repus les rapaces. Ils font mine de récidiver en ce qui concerne l'abominable taxe au décupe infligée, l'an dernier, aux « absents ». C'est-à-dire aux contribuables belges qui ont été assez fortunés pour aller en pays alliés se soustraire au contact de la « Kultur ». On se rappelle que, lorsque cette inique extorsion fut commise pour la première fois, notre gouvernement protesta énergiquement. Il invoqua les conventions de La Haye et les lois élémentaires de l'équité contre cette taxe, doublement odieuse puisqu'elle était présentée comme une pénalité contre des Belges incapables de vivre en état de promiscuité avec les barbares. Les autorités militaires allemandes ont répondu par une comparaison de son acte de spoliation avec la confiscation des biens des émigrés sous la Révolution française. Seules des cervelles boches eussent pu enfanter un aussi incongru rapprochement. Les émigrés avaient quitté leur patrie française pour aller à l'étranger conspirer contre elle, ce qui constituait le crime de haute trahison. Supposer que les Belges qui se sont enfuis devant l'invasion allemande « conspiraient » au dehors, ce n'est pas contre leur patrie, mais contre ses plus nobles ennemis ; donc c'est tout le contraire des précédents invoqués par les castes de l'étonnante Germanie contemporaine, à moins que le kaiser n'ait déjà effectué la conquête intégrale de la Belgique, proclamé son annexion à la suite d'un traité et obtenu un serment de fidélité des Belges — choses dont nous n'avons pas été avisés jusqu'à présent, et qui ne s'accompliront jamais. Dans tous les pays, même les plus férocièrement neutres, le sophisme par lequel la nation de proie essayait de justifier la taxe au décupe sur les absents fit scandale. Mais, comme aucun gouvernement neutre n'eut le cœur d'appuyer la protestation officielle de la Belgique, voici que les bandits, encouragés par ces étranges abstentions, vont recommencer et exiger à nouveau des absents, pour 1916, dix fois le montant de leur contribution normale sous peine de mise en vente de leurs biens à l'encan. Comme il n'y a plus à espérer à ce sujet une intervention des neutres (notamment du gouvernement des Pays-Bas, gardien des conventions de La Haye), le gouvernement belge se propose de défendre les absents contre ce retour offensif des bêtes de proie, par une démarche que je préciserais demain.

Gérard Harry,

Ne pas oublier notre souscription en faveur de l'Œuvre du Soldat belge venant du front, en congé à Paris, sans aucune ressource.

Le MALT KNEIPP remplace le Café

Il ne contient pas de caféine et, par conséquent, n'a aucun des effets désastreux du café, sur le cœur et sur les nerfs. D'autre part, alors que le café contient environ 15 % de matières grasses, le Malt n'en contient que 5 % et ceci est très important puisque ces matières grasses ont une influence considérable sur les intestins (entérite) et sur l'acide urique (arthrite). Bien exigez la marque « LE MALT KNEIPP », produit exclusivement français, de Prosper Maurel, à Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise). — Se méfier des contrefaçons.

Le feu à la citadelle de Québec

Londres, 8 Décembre. Un incendie a éclaté hier à la citadelle de Québec, et a rapidement été maîtrisé. Les dégâts ne sont pas considérables. — (Fournier.)

GABRIELE D'ANNUNZIO provoque en duel un député socialiste

Rome, 8 Décembre. Les journaux italiens annoncent que Gabriele d'Annunzio provoquera en duel le député socialiste Mozzoni, qui fit allusion, au cours d'une des dernières séances de la Chambre, au banquet organisé à Gênes en l'honneur du poète. — (Fournier.)

Course cycliste des 6 jours

New-York, 8 Décembre. A 14 heures, les 13 équipes du peloton de tête ont couvert 1.284 miles et 9 tours, dépassant de 17 miles le record.

Stivron, Anderson, Sauter-Madonna à un tour ; Rudisuse, Vandierstuyt à trois tours en arrière.

Kepsky et Wohlra se sont retirés dans la matinée à cause d'une maladie de Kepsky.

LE COMTE TISZA flatte la Grèce et la Roumanie et menace les Alliés

Genève, 8 Décembre.

On mande de Budapest qu'à la Chambre des députés, le comte Tisza président du Conseil, s'est exprimé ainsi sur la situation des Balkans : « La Grèce lutte actuellement avec des difficultés que toutes déclarations gouvernementales augmenteraient. Nous devons avoir égard à la situation difficile de ce pays. D'autre part, nous devons donner aux événements une direction telle que la Grèce puisse obtenir en temps de paix la situation qui lui revient. (Approbations vives et générales.) »

La Roumanie semble taibler

« D'autre part, à ce que je crois, on peut admettre que l'alliance de la Bulgarie avec les puissances contraires ne doit pas avoir été sans effet sur la Roumanie. Je crois que l'opinion publique hongroise en général et moi-même, avons jugé que la Roumanie ne pouvait, en face du grand danger de l'extension russe qui la menaçait, chercher la protection de ses intérêts, de ses droits et de sa sécurité, qu'aux côtés de la monarchie et de l'Allemagne. Cela était devenu la politique traditionnelle des grands hommes d'état roumains et avant tout, la politique du grand homme d'état qui avait tenu jusqu'à maintenant entre ses mains le sort de la Roumanie, du roi roi Carol. »

« Je veux m'abstenir de toute critique, d'établir seulement par un simple fait que malheureusement, dans ces derniers temps, cette politique a paru faiblir, que des courants opposés ont commencé à faire leur apparition également en Roumanie, que par la suite la Roumanie n'a pas tiré de la guerre mondiale la place qu'elle aurait pu prendre. Il appartient en définitive à la Roumanie de décider s'il est de son intérêt de prendre part à la guerre avec les ou avec les autres. »

« Nous pouvons attendre en toute tranquillité la décision de la Roumanie ; d'un côté, en effet, collect doit comprendre qu'il existe entre nous et elle une communauté d'intérêts et d'autre part, quelle que soit la décision de la Roumanie, cette décision n'exercera aucune influence sur le sort de la Monarchie. (Vives approbations.) »

Pas de paix séparée Pas d'examen isolé des propositions de paix

Londres, 8 Décembre.

A la Chambre des Communes, un député demande à M. Asquith que le gouvernement s'engage à communiquer à la Chambre toutes les propositions de paix, qui seraient faites directement ou par l'intermédiaire des neutres et qui seraient basées sur l'évacuation des territoires conquis.

M. Asquith répond : « Les gouvernements de la France, de la Russie, du Japon, de l'Italie et de l'Angleterre se sont mutuellement engagés à ne pas conclure de paix séparée pendant la guerre. »

« Si des propositions d'un caractère sérieux en vue d'une paix générale étaient faites par les gouvernements ennemis directement ou par l'intermédiaire des neutres, elles seraient d'abord discutées entre les gouvernements alliés. »

« Jusqu'à ce que cela se produise, je ne puis faire aucune autre promesse ; dès que des propositions de paix seraient faites, le désir du gouvernement serait d'en faire part au Parlement le plus vite possible. »

Vapeurs italiens coulés

Londres, 8 Décembre.

Le vapeur italien *Dimit* et le voilier italien *Pietro Lofaro* ont été coulés ; leurs équipages ont été sauvés.

COMMUNIQUE OFFICIEL RUSSE :

Aérostat allemand détruit par l'artillerie russe

Petrograd, 8 Décembre.

L'ennemi a essayé de franchir un bras de la Dvina pour passer dans l'île au sud de la bourgade d'Uskub ; il a été repoussé par une fusillade dirigée de la rive.

Une de nos batteries lourdes a forcé un aérostat allemand à atterrir dans la région de Merendorf, au nord de Bal-

COMMUNIQUE OFFICIEL ITALIEN :

Brillante action italienne dans la zone du Mont San Michele

Rome, 8 Décembre.

Le long de tout le front, on signale une plus grande activité de l'artillerie ennemie, efficacement contre battue par la nôtre.

L'adversaire a fait aussi un large emploi des gaz asphyxiants et lacrymogènes.

Dans l'après-midi, du 6 décembre, à une intense préparation de feu d'artillerie ont succédé des attaques d'infanterie ennemie contre nos positions au Nord, dans la vallée du Ledro et à l'est de Piazza, dans la vallée de Terragnolo.

Ces attaques ont été nettement et immédiatement repoussées.

COMMUNIQUE OFFICIEL MONTENEGRIN :

Le consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué officiel suivant, en date du 8 décembre :

Le 6 décembre, nos troupes ont vigoureusement contre-attaqué l'ennemi dans

COMMUNIQUE OFFICIEL BELGE :

Lutte d'artillerie assez violente sur tout le front belge ; nous avons contre-battu efficacement les batteries adverses, bouleversé les ouvrages ennemis près de

« Nous conservons fermement l'idée que la place naturelle de la Roumanie est à nos côtés et qu'elle doit s'allier avec nous ; notre politique à l'égard de la Roumanie est inspirée de cet esprit, mais nous laissons complètement aux chefs politiques de l'Etat indépendant roumain le soin de savoir s'ils veulent se placer à ce point de vue et en tirer les conséquences ou non. »

« En tout cas, la jonction des deux empires centraux avec la Bulgarie et la Turquie augmentent pour la Roumanie la valeur d'une alliance avec elles ; cette jonction assure à la Roumanie une sécurité complète à ses frontières sud et sud-est, si elle se joint à nous, et d'autre part, elle permet à la monarchie de considérer l'avenir en toute tranquillité. » (Approbations à droite.)

La paix

Le comte Tisza s'élève ensuite contre une affirmation du comte Carolyi et il déclare catégoriquement qu'il ne peut admettre cette remarque qu'il ne peut pas avoir commencé la guerre. « La monarchie, dit-il, est restée sans aucun doute fidèle au caractère défensif de l'Alliance. Les affirmations de la presse des puissances de l'Entente montrent elles-mêmes que du côté de l'ennemi, on n'a pas pu considérer les deux empires du centre comme responsables de l'attaque, puisque la monarchie, au début de la guerre, était représentée comme le second homme malade de l'Europe et que son démemberment était l'un des buts de l'Entente. »

« Jamais nous n'avons lutté plus justement pour notre existence ; jamais nous n'avons fait une œuvre défensive plus justifiée que la guerre actuelle. »

En ce qui touche à la question de la conclusion de la paix, le comte Tisza déclare : « A moment où la paix pourra être conclue dépend en définitive de nos ennemis ; plus ceux-ci mettront de temps à arriver à la certitude qu'en continuant la guerre ils ne provoqueront qu'une perte de vies humaines inutile et criminelle, plus les victoires seront décisives, plus nous aurons fait de sacrifices, d'autant plus lourdes seront pour nos ennemis les conditions de la paix. » (Approbations à droite et au centre.)

Un nouvel emprunt italien

Rome, 8 Décembre.

A l'occasion de la discussion des douzièmes provisoires à la Chambre le ministre du Trésor, M. Carcano, a déclaré que dans son ensemble le budget définitif 1914-1915 se clôt par un déficit de 1.907.000.000 qui a été provisoirement couvert par une dette flottante ou par d'autres moyens de trésorerie.

Pour l'exercice 1915-1916, en évaluant les dépenses de la guerre établies jusqu'à fin novembre dernier et en tenant compte du montant du deuxième emprunt national émis en juillet 1915 et des ouvertures de crédit à l'étranger, on prévoit à ce jour une disponibilité de 1.217.000.000 lire, qui ne sera nullement suffisante pour couvrir les dépenses ultérieures de la guerre.

Il faudra cependant pourvoir à l'émission d'un nouvel emprunt national.

Les conditions économiques et les besoins du Trésor ont exigé une augmentation prudente et graduelle de la circulation monétaire.

Les trois banques d'émission, au 30 juin 1914, avaient en circulation des billets pour leur compte d'une valeur de 2.199.000.000, qui a été réduite au 31 octobre 1915 à 2.101.000.000 avec une réserve métallique de 1.710.000.000, supérieure de 55 millions à la réserve du 31 juillet 1914.

M. Carcano conclut en affirmant énergiquement que le peuple italien est disposé, comme tous les peuples alliés, à tous les sacrifices pour persévérer dans la voie glorieusement entreprise jusqu'à la pleine victoire.

COMMUNIQUE OFFICIEL RUSSE :

Aérostat allemand détruit par l'artillerie russe

Petrograd, 8 Décembre. L'ennemi a essayé de franchir un bras de la Dvina pour passer dans l'île au sud de la bourgade d'Uskub ; il a été repoussé par une fusillade dirigée de la rive.

Une de nos batteries lourdes a forcé un aérostat allemand à atterrir dans la région de Merendorf, au nord de Bal-

COMMUNIQUE OFFICIEL ITALIEN :

Brillante action italienne dans la zone du Mont San Michele

Rome, 8 Décembre. Le long de tout le front, on signale une plus grande activité de l'artillerie ennemie, efficacement contre battue par la nôtre.

L'adversaire a fait aussi un large emploi des gaz asphyxiants et lacrymogènes.

Dans l'après-midi, du 6 décembre, à une intense préparation de feu d'artillerie ont succédé des attaques d'infanterie ennemie contre nos positions au Nord, dans la vallée du Ledro et à l'est de Piazza, dans la vallée de Terragnolo.

Ces attaques ont été nettement et immédiatement repoussées.

COMMUNIQUE OFFICIEL MONTENEGRIN :

Le consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué officiel suivant, en date du 8 décembre :

Le 6 décembre, nos troupes ont vigoureusement contre-attaqué l'ennemi dans

COMMUNIQUE OFFICIEL BELGE :

Lutte d'artillerie assez violente sur tout le front belge ; nous avons contre-battu efficacement les batteries adverses, bouleversé les ouvrages ennemis près de

Poesels et dispersé un convoi et une compagnie sur la route de Dixmude à Steensstraete.

L'arrestation de M. Schröder rédacteur en chef du "Telegraaf"

(De notre correspondant particulier)

Amsterdam, 8 Décembre.

Voici des détails sur l'arrestation de M. Schröder, le rédacteur en chef du *Telegraaf* :

Samedi dernier, vers cinq heures du soir, au moment où M. Schröder rentrait chez lui, il trouva à sa porte deux inspecteurs de police et deux détectives, dont l'un lui notifia l'ordre d'arrestation, basé sur l'article 100 du Code pénal qui prescrit des poursuites contre toute personne ayant, par des actes quelconques, « mis en danger la neutralité du royaume ». Cet article permet l'incarcération immédiate de l'inculpé pour des raisons graves, c'est-à-dire dans le cas où il y a lieu de craindre soit la fuite du prévenu soit une répétition du délit qui lui est reproché.

Après avoir pris congé de sa femme et de ses enfants, qui venaient justement de rentrer d'une promenade, et informé téléphoniquement le directeur du *Telegraaf* de son arrestation, M. Schröder fut conduit au Palais de Justice, où le substitut de service, après un interrogatoire d'identité, signa l'ordre d'écrou. Sur quoi les policiers, chargés de conduire M. Schröder à la prison, délibérèrent longuement sur le mode de transport. Finalement, ils décidèrent de le transporter à pied, à l'aide de quelques 500 mètres par les rues les plus fréquentées d'Amsterdam, à pied, et ne serait-il pas préférable d'avoir recours à la voiture cellulaire.

Fourrez-vous donc dans le panier à salade, et de grâce, ne m'épargnez rien ! » s'écria le rédacteur en chef du *Telegraaf*.

Finalement, les policiers, quelque peu penauds de leur mission (à Amsterdam tout le monde est anti-boche !), décidèrent d'aller à pied à la prison de Watering-chans, où M. Schröder fut incarcéré et mis en cellule.

La presse hollandaise proteste

L'Association des journalistes d'Amsterdam a adressé un télégramme au ministre de la Justice indiquant qu'il n'existe aucune raison importante justifiant la mesure prise contre le rédacteur en chef du *Telegraaf* et demandant sa mise en liberté prochaine.

Voici, du reste, quelques commentaires qui prouvent que la mesure de rigueur prise par le gouvernement néerlandais contre M. Schröder est loin d'être sympathique à l'opinion publique.

Le journal socialiste *Het Volk* déclare que « ce n'est pas M. Schröder qui a mis en danger la neutralité du royaume, mais le gouvernement lui-même, qui n'a pas mis fin au trafic illicite des fraudes et des contrebandiers, fournisseurs de l'Allemagne. »

Dans le *Algemeen Handelsblad*, M. A. Lévy, juriste, écrit :

« Voici la première fois qu'un Hollandais est mis en état d'arrestation préventive pour un délit politique. Espérons que ce soit aussi la dernière fois ; car cette mesure, que rien ne justifiait, est profondément affligeante. Personne parmi ceux qui connaissent M. Schröder ne croit en l'istant qu'il se proposait de prendre la fuite pour se soustraire aux conséquences de ses actes. Son arrestation est, peut-être, conforme à la lettre de la loi ; mais l'esprit de la loi a été odieusement méconnu. L'ont été stupide, car l'historiographie, plus tard, dira librement ce qu'il est défendu actuellement à un journaliste de proclamer. Que devient, dans tout ceci, le droit de libre critique dont nous tous, Hollandais, nous avons toujours été si fiers ? »

Le Volksdagblad dit :

Jusqu'ici, personne chez nous n'a été arrêté pour avoir écrit des articles de presse contre l'Angleterre, la France et la Belgique, ce qui était honteux ! Ce qui est plus honteux encore, c'est la prétention qu'a la justice néerlandaise de nous fermer la bouche, à nous journalistes, pour nous empêcher de dire la vérité.

Plusieurs autres journaux encore disent leur douleur, leur mépris et leur stupeur, même parmi cette partie de la presse néerlandaise qu'éclairouchent habituellement le franc-parler et le ton, parfois un peu rude du *Telegraaf*. Il va sans dire que le *Nieuwe Courant* de La Haye et le *Nieuw Rotterdamse Courant* ne protestent pas contre l'arrestation de M. Schröder, due en bonne partie à leurs dénégations.

M. de Romanones conseil de nouvelles consultations

Madrid, 8 Décembre.

M. de Romanones, en sortant du Palais Royal, a dit qu'il avait déclaré au roi qu'il persisterait dans sa façon de voir, il a insisté sur l'opportunité d'un cabinet conservateur et a conseillé au roi de faire de nouvelles consultations ; il a dit qu'il n'accepterait le pouvoir qu'au cas où les conservateurs le refuseraient.

M. Vasquez Mella, expliquant son attitude comme signataire de la proposition qui a amené le retrait de M. Dato, a déclaré qu'il considérerait comme impossible le maintien de ce dernier ; il a préconisé un cabinet Besada, appuyé sur M. Maura ou un cabinet libéral présidé par M. de Romanones, à la condition que ce dernier fasse une déclaration solennelle de neutralité absolue dans l'intérêt suprême de l'Espagne.

Le Pape impose la barrette aux nouveaux cardinaux

Rome, 8 Décembre.

Cet après-midi, le pape a imposé, avec le cérémonial prescrit, la barrette aux nouveaux cardinaux présents à Rome, les cardinaux Toni, Mistrangelo, Cagliero et Gusmano.

A l'issue de la cérémonie, le cardinal Toni a adressé au pape un discours dans lequel, au nom de ses collègues, il a remercié le Souverain Pontife et formé le vœu que le Seigneur couronne l'œuvre indiquée par le pape pour le bien de l'Eglise et qu'il fasse revenir la paix parmi les peuples belligérants.

Le pape a répondu en rappelant les mérites de chacun des nouveaux cardinaux.

Une prophétie de Guillaume

Amsterdam, 8 Décembre.

Un télégramme de Cassel annonce le mariage du prince Oscar avec la princesse Aulhult.

Ce mariage, qui devait être célébré avant Noël, ne le sera qu'à la fin de février, sur l'ordre du kaiser lui-même, qui aurait déclaré qu'il espérait que la guerre serait terminée à cette date. — (Information.)

Une attaque bulgare sur Stroumitza est repoussée

Salonique, 8 Décembre.</

PERMISSIONNAIRES DU FRONT
LE LIVAROT

Roupoil et Mèche, deux braves permissionnaires du front, sont en contemplation devant un lizarot hôtel particulier de la rue de Grenelle, à Paris, dans le faubourg Saint-Germain.

Ils sont surchargés de cotis et de paquets, comme deux poilus qui vont retourner à la tranchée et qui se respectent.

MÈCHE. — Je te dis que c'est là ! Tire la sonnette, mon poteau...

ROUPOIL. — T'es sûr ? Ça me paraît rudement important cet immeuble-là...

MÈCHE. — Est-il bête ! Adhémard nous a dit : « Mes frangins, avant de quitter Paris, allez dire un petit bonjour à ma maman, en son hôtel, 312, rue de Grenelle ! Eh bien ? Y est-on ou y est-on pas ? »

ROUPOIL. — Il a dit un hôtel... je croyais que c'était un hôtel meublé... Y a pas d'enseigne...

MÈCHE. — Tu ne connais rien à la société, t'es vraiment pas homme du monde... C'est malheureux de vivre dans les tranchées avec des gens qui n'ont pas d'éducation... Allons... appuie sur le timbre qu'on entre, mon Roupoil...

ROUPOIL (hésitant). — C'est égal, on va en faire un jus avec tout notre déballage... On a l'air, avec notre matériel, de changer de secteur.

MÈCHE. — Non, mais des fois que tu te feras de la bile !... Et puis, as-tu juré à Adhémard d'aller porter de ses bonnes nouvelles à sa famille ? Adhémard est-il un chouette petit copain qui, quoique très riche, en gratte un peu avec nous sur les Boches, quand on sort de nos trous ?...

ROUPOIL. — Sur qu'on est tous les deux avec lui comme les trois mousquetaires...

MÈCHE. — Alors, sonne, bon sang de bois, ce que t'es l'air emporté quand t'es en permission. Ma parole, tu sens la gourde...

ROUPOIL (gêné). — C'est à cause du lizarot...

MÈCHE. — Ah ! non ! Alors, mon vieux, tu nous fais rigoler...

ROUPOIL. — D'ordinaire, est-ce que tu crois qu'on va voir une comtesse avec un lizarot ?

MÈCHE. — T'en fais pas ! Est-ce de notre faute si, en traversant les Halles, on a retrouvé un camarade qui nous a offert un fromage pour notre escaudel...

ROUPOIL. — On aurait dû le laisser quelque part...

MÈCHE. — Ça c'est vrai !... J'ai oublié d'aller le porter au Mont-de-Piété !...

ROUPOIL (soudain). — Enfin, entrons... On ne va pas tout de même attraper la crevé. Il sonne. Un valet de pied, un beau suisse, vient ouvrir la porte de la cour intérieure du superbe hôtel.

MÈCHE (au suisse, un peu interrogé). — Voilà, nous venons de la part d'Adhémard...

ROUPOIL. — Pour voir Mme Adhémard mère...

LE DOMESTIQUE (un peu interrogé). — Messieurs, je ne comprends pas très bien...

MÈCHE. — C'est pourtant plus clair que du jus de chique. Adhémard, ce vieux copain d'Adhémard, nous a dit : « N'oubliez pas, en passant par Paris, d'embrasser pour moi les paternels... »

LE DOMESTIQUE (affolé). — Les paternels ? M. le Vicomte vous a dit cela ?... Alors je vais aller prévenir Mme la Comtesse...

ROUPOIL. — Tu l'as dit, bouffi, et au pas gymnastique... Tu diras à Madame la Comtesse que c'est Roupoil et Mèche de la 4^e du second qui l'attendent...

MÈCHE. — Mais, qu'elle ne se presse pas... On est de la classe 14. Alors... pour se biloter... c'est pas l'heure...

LE DOMESTIQUE. — C'est le jour de réception de Mme la Comtesse...

ROUPOIL. — Oh ça ça ne nous gêne pas... Nous... là-bas... on reçoit tous les jours...

MÈCHE. — Et même, des fois, qu'est-ce qu'on reçoit sur la... ce que je pense !...

LE DOMESTIQUE. — Messieurs, je vous prie de vouloir bien me suivre. (Il fait traverser à Roupoil et à Mèche des salons luxueux, des galeries par style où, à chaque instant, les poils manquent de glisser avec leurs souliers à clous sur les parquets polis comme des miroirs. Enfin il les fait asseoir dans un délicieux boudoir.

LE DOMESTIQUE. — Je vais vous annoncer à Mme la Comtesse !...

MÈCHE. — Ça va !... Ça va !... (Ils restent seuls.)

ROUPOIL. — Hein, crois-tu que c'est chic, ici !... Ça pour être galetieux, Adhémard doit l'être...

MÈCHE. — Tu parles, pour avoir une mère qui reçoit...

ROUPOIL (drame simple). — Qui reçoit quoi ?

MÈCHE. — Des visites, andouille... Moi, si jamais je gagne le gros lot, j'aurai une femme qui recevra...

ROUPOIL (émervillé). — Mince, alors... (Il soupire). C'est égal, on aurait pas dû venir avec...

MÈCHE. — Avec qui, quoi ?...

ROUPOIL. — Le lizarot !... (Ils ont posé leurs paquets sur un délicieux clavier, et sur de jolies tables.)

MÈCHE. — Ah ! la barbe avec le lizarot... Tu nous jambannes, que je te dis... (Il prend le lizarot enveloppé). Il ne sent rien...

ROUPOIL. — Parce qu'il n'est pas assez fait... Je t'avais dit... Mèche... appuie sur le ventre... s'il crie... il ne vaudra rien...

MÈCHE. — Il ne vaudra rien ?... Tu t'y connais comme Dache pour choisir une tabatière... Parle-moi de ça... un zingueur, ça veut tout savoir...

ROUPOIL. — N'empêche qu'il a dû crier... ton lizarot... Alors, fallait en prendre un autre...

MÈCHE (furieux). — Moi je te dis qu'il n'a pas fait oui !... quand j'ai appuyé sur sa crête...

ROUPOIL. — Je parie deux ronds qu'il crie quand on lui appuie sur le nombril...

(Roupoil, défilant l'enveloppe du lizarot, et se met en devoir de faire chanter l'animal.)

LE DOMESTIQUE (entrant et annonçant). — Mme la Comtesse !...

ROUPOIL (surpris). — Bon sang de bois ! (D'un geste rapide il pose et cache le fromage sur un fauteuil bergère Louis XVI, placé un peu de l'écart, dans le salon.)

LA COMTESSE (suaire d'une multitude de jeunes femmes, ornement de sa réception). — Nous avons deux poilus, deux

LA COMTESSE (à Roupoil). — Vous venez, cher monsieur, m'apporter des nouvelles d'Adhémard, de mon cher fils Adhémard...

ROUPOIL (inquiet). — Mais... z... oui ! Mais... z... oui !...

MÈCHE (pour se donner une contenance). — On en parle... c'est comme ça qu'il dirait...

UNE INVITÉE. — Ils sont charmants...

MÈCHE (à part). — Pourvu qu'elles ne sentent pas notre fromage !...

ROUPOIL (à part). — Si elles touchent au fauteuil, nous sommes cuits...

LA COMTESSE. — Mon Adhémard m'a écrit ce matin, il m'annonçait votre visite... Il vient de recevoir la croix de guerre... comme vous, messieurs, c'est que vous êtes braves... vous êtes des lions...

MÈCHE. — Oui, mais dommage qu'on ait des puces (léger froid dans l'assistance).

ROUPOIL. — Et encore, les puces, c'est rien...

LA COMTESSE (savourant la situation). — Oui, oui, je sais... Mais qu'importe si vous faites votre devoir superbement...

MÈCHE. — Nous ? On fait son boulot ! Le capitaine dit : « En avant, les p'tits gars ! » Et on y va !...

ROUPOIL. — Et comment ! Sans chichis ! Sans manières. (A part.) Il me semble qu'elles s'approchent de mon lizarot !...

MÈCHE (à part). — Sûrement, nous allons être pincés !

UNE DAME (à la comtesse). — Il me semble pourtant que votre Adhémard, lorsqu'il se précipite sur l'ennemi, doit sentir bouillonner en ses veines le sang de ses ancêtres...

UN INVITÉE. — Je le vois montant à l'assaut de la tranchée en criant : « A moi mes aïeux, à moi mes grands-pères, les généraux du passé !... »

MÈCHE. — Adhémard ? Pensez-vous !...

ROUPOIL. — Lui ?... Il dit : « Ah ! les sauteaux de Boches... On va voir comment on va leur entrer dans leur chou !... » Il faut voir s'il en met !...

LA COMTESSE. — Quel brave petit homme... et il leur entre... comme vous dites !...

MÈCHE. — Plutôt deux fois qu'une (à part) Ça y est, je sens l'fromage qui s'avance...

UN FRÉMISSEMENT dans l'assistance, un noble valet de pied ouvre une porte et annonce : « Madame la marquise douairière... Parait une petite vieille en robe d'intérieur... »

LA MARQUISE DOUAIRIÈRE. — On m'a annoncé deux camarades de mon petit-fils... Je veux absolument les embrasser...

LA COMTESSE. — Faites avancer le fauteuil bergère de la marquise...

MÈCHE (à part). — Sommes fichus... c'est la chaise au lizarot !...

ROUPOIL (à part). — Catastrophe !

LA MARQUISE DOUAIRIÈRE (s'asseyant dans le fauteuil et se relevant aussitôt). — Ah !...

MÈCHE (très digne). — C'est rien, madame la douairière, on va vous gratter ça avec notre couteau... (Triomphant à Roupoil). Tu vois bien que c'était un fromage fait, puisqu'il s'est écrasé !...

Charles QUINEL.

Un professeur d'agriculture devant le jury

(De notre correspondant particulier)

Le Mans, 8 Décembre.

Aujourd'hui sont venus devant la cour d'assises de la Sarthe les débats d'une grave affaire de détournements. L'accusé est M. Octave Perret, 43 ans, professeur d'agriculture à la Flèche, qui, depuis 1908, a dérobé 86.000 francs à l'aide de faux et d'usage de faux, au préjudice de la société de crédit mutuel agricole de la Flèche, dont il était secrétaire-trésorier. Soixante et un chefs d'accusation ont été relevés contre M. Perret et quarante et un témoins ont été entendus. Le professeur d'agriculture a fait des aveux complets ; il a perdu au jeu les sommes détournées.

La cour la condamne à quatre ans de prison et cent francs d'amende.

Le drainage des billets belges

(De notre correspondant particulier)

Amsterdam, 8 Décembre.

La nouvelle de l'arrestation du quatuor belge à Paris a fait un certain bruit ici où on a souvent entendu parler des Sammel et du « président ».

C'est ainsi que Boulanger se faisait appeler.

D'après l'accusation, les Sammel Devries et consorts auraient fait le drainage des billets de banque belges. Cela s'est fait, en effet, au début de la guerre. Ceux qui pratiquaient cet étrange commerce roulaient même librement au sein des pays envahis. Ils avaient des passe-ports en règle délivrés par les commandants de Liège et de Bruxelles.

C'est surtout dans le Luxembourg et le Limbourg qu'ils firent le « coup de la dépréciation du billet ». Ils avaient trouvé là, chez des malheureux que les Allemands avaient terrorisés, une terre toute prête pour l'exploitation. Et ils ne manquèrent pas de s'y livrer.

Lorsqu'il y eut quelques dangers à passer la frontière, le trafic était fait en Belgique par un des leurs restés au pays. C'est cet individu, qui passe pour riche, contrairement aux autres trafiquants, dont la plupart sont de parfaits patiers percés, qui venait régulièrement en Hollande, tantôt par Eysden-Maestricht, tantôt par Terneuzen ou bien encore par Anvers. Une auto attendait l'agioteur qui poussait parfois une pointe jusqu'au cœur de la Hollande, où se bornait à la frontière même, à échanger les fonds. Tous ces trafiquants avaient d'ailleurs intérêt à envelopper leurs faits et gestes de mystère. L'investigation pas à déclarer que les billets de banque belges n'avaient plus de valeur, quoiqu'ils aient eu quelque chose de la faillite pour les transporter soit à la Banque du Havre (2) soit à Furnes (7) ; dans tous les cas, que leur valeur était réduite de moitié ; ils ajoutaient que bien des billets belges ne seraient plus que de la « loque » !

Comme ce n'était qu'à de pauvres diables que ces filons tenaient pareil langage, ils finissaient par les délester rapidement de leurs billets.

Boulanger, l'un des inculpés arrêtés à Paris, cinq ans après qu'il eut quitté le garage du roi Léopold, se servait encore de la carte d'identité au personnel et qui donne gracieusement accès dans les théâtres et un peu partout. Il fallut l'intervention du Grand-Marchal de la Cour pour obliger l'ancien chauffeur du souverain à rendre cette pièce. C'est à la suite de cet incident que Boulanger se tourna contre son ancien patron.

La guerre aux rats dans les tranchées

Co n'est peut-être pas un sujet « sélect » mais l'interrogé rapporte l'histoire de nos poilus et il vous dira que c'est une chose, pour n'être point élégante, a tout de même une grande importance pratique.

Nos soldats sont, en effet, environnés de rats dans les tranchées. C'est une sorte d'invasion contre laquelle fusils et grenades ne peuvent rien sans doute mais qui devient urgente de combattre.

L'Institut Pasteur on s'en est tout récemment préoccupé et le service de parasitologie ayant fait savoir au ministre de la Guerre qu'il était en mesure de donner toutes les indications utiles, le quartier général a envoyé à l'Institut un médecin-chef des laboratoires des brancardiers par corps d'armée. Ces médecins-chefs viennent d'être reçus rue Dutot où le chef du service de parasitologie, M. Danysz, leur a fait une conférence sur l'art de détruire les rats.

Les armes dont on dispose

Nous sommes allés demander à M. Danysz de bien vouloir nous dire, pour les lecteurs du Petit Journal, en quoi consiste cet art :

— Jusqu'ici, nous a indiqué M. Danysz, les meilleurs résultats ont été obtenus par quatre produits : le virus préparé par l'Institut Pasteur, l'extrait toxique, également préparé ici ; la pâte phosphorée ; le sulfure de carbone.

Pour le virus, nous pouvons fournir à l'armée des cultures sur gélose, en tubes ou en ampoules scellées qui serviront à la préparation et à la multiplication de ces cultures dans les laboratoires des armées ; l'appât employé est simple : du pain rassis coupé en petits morceaux, ou bien du blé, de l'avoine, de l'orge, du maïs, écrasé ou concassé.

L'extrait toxique que nous préparons également est un extrait des oignons de Scille préparé à chaud et stérilisé. Cinq à six grammes suffisent à tuer sûrement un rat.

Le phosphore blanc, troisième produit pouvant être employé, a une infériorité sur les deux premiers : celui d'être dangereux pour les chiens et même pour tous les animaux. Le phosphore tue les rats à raison d'un milligramme ingéré. On mélange dans une casserole et on délaie 750 grammes de farine quelconque dans 750 grammes d'eau. Dans ce liquide bien délaié, on ajoute 8 grammes de phosphore blanc coupé en petits morceaux et on chauffe, tout en remuant, jusqu'à dissolution complète du phosphore. A cette pâte on ajoute 150 à 200 grammes de graisse fondue et 100 grammes de sucre en poudre. Quand la préparation est refroidie, on en fait des galettes d'un centimètre d'épaisseur environ et on les découpe en petits cubes, lesquels conservent leurs propriétés toxiques pendant plusieurs semaines. Cette fabrication est à la portée de tout le monde.

Enfin, nous avons les vapeurs de sulfure de carbone. Ce produit est extrêmement toxique pour les rats. Quelques centimètres cubes introduits dans un terrier tuent tous les rats qui peuvent s'y trouver. On verse quelques gouttes de sulfure de carbone sur un tampon de coton ou de chiffon quelconque, on introduit ce tampon dans l'orifice du terrier, on le pousse avec une baguette flexible, puis on ferme l'orifice avec de la terre ; la destruction est certaine.

Telle est, résumée, la conférence pour laquelle le grand quartier général vient d'envoyer à l'Institut Pasteur, un certain nombre de médecins. Retournés au front, ces derniers s'appliqueront, soyons-en sûrs, à appliquer nos tranchées françaises... en attendant que nos poilus, à leur tour, et par d'autres procédés, débarrassent les tranchées occupées provisoirement par les Boches.

Il y a aussi la manière

Il convient cependant d'ajouter que ce n'est pas tant le produit qui importe que la façon dont on l'emploie. Et, là encore, M. Danysz a bien spécifié, dans sa conférence, qu'il faut préparer le terrain, et rassembler préalablement les rats en les habituant à venir manger au même endroit, cela au moyen d'appâts. « Si l'on opérait au hasard, a-t-il dit, on obtiendrait des résultats de hasard : ici beaucoup, là rien ou presque rien ».

Une autre préoccupation assaie encore le poilu : les poux. M. Danysz a bien voulu, en outre, nous donner, pour nos lecteurs à l'avance, des indications précieuses.

Pour cet animal, nous a-t-il dit, il faut employer le baume du Pérou que l'on trouve dans toutes les pharmacies. Mais rien ne lui a été de suite les gens qui écosent au bout d'une huitaine. Il est donc nécessaire d'employer le remède au moins pendant dix jours de suite, cela au moyen d'une brosse que l'on passera sur toutes les coutures du vêtement. D'autre part, il serait à souhaiter que tous les vêtements soient chauffés à plus de 70 degrés avant de les donner aux nouveaux mobilisés.

Assurer la tranquillité du poilu, c'est lui conserver la santé et la bonne humeur.

LES BOCHES EN PERSE



— En Perse... et comment !

Il faudra, dans nos hôtels, un personnel français

Écoutez Mlle Valentine Thomson :

Dernièrement, un homme qui connaît bien la question, nous dit-elle, avait plus de 80 % du personnel recruté dans le personnel hôtelier était étranger.

De là, à penser qu'un débouché est tout trouvé pour les Françaises courageuses qui désirent gagner leur vie, il n'y avait qu'un pas. Et Mlle Valentine Thomson, en créant l'école hôtelière féminine, a ainsi rendu grand service à son pays (qui, espérons-le, est définitivement débarrassé de tous les espions et de toutes les espionnes qui menaient nos hôtels) comme à toutes celles de nos compatriotes que la guerre forcera à apprendre un métier.

Une telle idée mériterait les encouragements officiels. Et voilà pourquoi, hier, M. Mithouard, président du Conseil municipal de Paris, entouré du docteur Landouzy, de M. Dausset, conseiller municipal, de Mme Siegfried, présidente l'inauguration de cette école d'un nouveau genre. On commençait par la visite de l'école.

Le docteur Landouzy a précisé le programme de l'école :

— Il s'agit, a-t-il dit, d'apprendre enfin à nos ménagères l'art de faire une bonne cuisine qui soit, en plus, économique et rationnelle. Pour stupéfier que cela soit, l'idée est nouvelle ! Car, dans nos cours pour agriculteurs, on a bien songé à apprendre le moyen de bien nourrir à peu de frais les poules et tous les autres animaux, mais, hélas ! part, jusqu'à présent, pas plus dans nos écoles primaires de jeunes filles qu'ailleurs, on s'est occupé de notre propre nourriture.

L'école hôtelière féminine, née de la guerre, répond donc à un double besoin pratique impérieux : celui d'assurer le travail d'un grand nombre de femmes, celui encore d'assurer, dans les ménages, une meilleure utilisation des dépenses.

Enfin, en rendant à nos hôtelières françaises leur caractère national, en les faisant confortables et agréables, en faisant que le voyageur emporte un bon souvenir de son séjour chez nous, l'école hôtelière accomplira une œuvre patriotique comportant de très importantes conséquences.

Ferdinand voulait porter de l'or à la Banque

Légerement pris de boisson, Ferdinand Jeanninot, demeurant 7, rue de Calais, s'arrêta hier, rue de Châteaudun, devant la boutique d'un changeur.

La vue des pièces d'or anciennes et des monnaies étrangères, que le changeur étale en sa vitrine, attendrit le bon pochard — il a, paraît-il, le vin triste — et lui inspira, par surcroît, une idée patriotique.

Pourquoi cela n'est-il pas à la Banque de France, pensa-t-il ?

Et, pénétrant dans la boutique, Ferdinand commença — après avoir invectivé le changeur — à remplir ses poches de pièces d'or.

Un agent survint qui conduisit Ferdinand au Dépôt.

Un joli trio

Des inspecteurs de la Sûreté ont arrêté au moment où elle volait dans un grand magasin, une femme Blanche Schultz, âgée de 34 ans, née à Chantilly, de parents luxembourgeois, demeurant rue Servan ; cette femme avait du reste été signalée à la justice comme tenant des propos antipatriotiques. En perquisitionnant rue Servan, où elle habite avec un sujet italien, Alexandre Triball, âgé de 38 ans, imprimeur, M. Duranton trouva des brochures anarchistes et des brouillons de lettres où Triball protestait contre la guerre et calomniait violemment la Russie et l'Angleterre. Cet individu, qui est également arrêté, ainsi, d'ailleurs, que le fils de la femme Schultz, Raoul, âgé de 13 ans, qui, ployé chez un débitant de tabac, avait volé à son patron des cigares et des cigarettes en grande quantité.

Tous trois ont été envoyés au Dépôt.

Un ancien forçat voulait aller au front

Un individu se présentait, hier, au cabinet de M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires, et demandait au magistrat de l'aider à s'engager.

— Je m'appelle, dit-il, Collin, j'ai 45 ans, et j'habite Saint-Denis, où je suis propriétaire d'une petite maison. Plusieurs fois, ajouta-t-il, j'ai essayé de partir au front, mais on n'a pas voulu de moi.

Pressé de questions, le singulier visiteur finit par avouer qu'en réalité, il s'appellait Charles Schwalm ; condamné pour vols, à l'âge de 20 ans, aux travaux forcés, il avait réussi à s'évader de la Guyane, en 1901 ; il s'était établi à Saint-Denis, sous le nom de Collin.

M. Daru vérifia ces dernières déclarations : depuis 14 ans, en effet, le forçat ignoré menait une existence très honnête sous son faux nom, et possédait d'excellents certificats des diverses maisons où il avait travaillé. Dernièrement, même, il avait patriotiquement versé à la Banque de France 500 francs d'or, toutes les économies qui lui étaient restées après l'achat de sa petite maison.

M. Daru a dû envoyer l'ancien forçat au Dépôt.

Un égoutier batailleur

Une scène, d'une sauvagerie inouïe, s'est déroulée hier soir, à la station du Nord-Sud de la Convention. Un égoutier auxiliaire, nommé Louis Rollin, âgé de 38 ans, demeurant 12, passage Gassat-Leprieux, a été pris de querelle en descendant du train avec un voyageur qu'il a frappé de coups de parapluie sur la tête. Un cavalier du 13^e escadron du train était intervenu, fut malmené, ainsi que le sous-chef de la station. Deux agents furent alors requis. Furieux, Rollin s'élança sur eux, les mordit et les trappa à coups de poing et à coups de pied. On réussit enfin à le maîtriser et il fut conduit au commissariat de police de Saint-Lambert, où, après interrogatoire, on l'envoya au Dépôt.

Entêté

M. Léon Bonnel, âgé de 46 ans, courtier en vins, demeurant rue de Seine, 11, avenue de Choisy, la connaissance de Léonie Gaudet, 34 ans, épouse de Léon Gaudet, a été le théâtre d'une scène de violence. M. Bonnel, qui se trouvait avec elle dans un hôtel rue Nationale, a son révolver, il constata, en même temps que la disparition de sa compagnie de rencontre, celle de son portefeuille contenant une soixantaine de francs. On recherche l'entêté.

Enfant abandonné

À la Maternité, boulevard de Port-Royal, les employés de l'établissement ont découvert, abandonné sur une banquette des salons d'attente, un bébé du sexe masculin, âgé de 11 mois. L'enfant a été aussitôt hospitalisé.

FAITS DIVERS

— Les inspecteurs du 8^e district ont arrêté le nommé Fernand Manneret, demeurant 25, rue Brise-Miche, âgé de 30 ans, inconnu à la loi militaire.

— Place de la Bastille, des gardiens de la paix ont arrêté un Belge, Léon Duplan, âgé de 25 ans, réfractaire à la loi militaire de son pays.

— Deux autos sont entrées en collision rue Claude-Bernard. Le chauffeur de la voiture 887 A-8, François Gracideau, demeurant à Levallois, a eu le bras droit cassé et de multiples contusions sur le corps.

— M. Pierre Joreaux, âgé de 80 ans, demeurant 51 bis, rue de Valenciennes, a été renversé par un bus, place de la Bastille, hier soir ; il est mort hier matin. Le corps a été transporté à la Morgue aux fins d'autopsie.

— Dans un garage de la rue Vandamme, les inspecteurs du 5^e district ont arrêté le nommé Schelkiet, étranger, âgé de 40 ans. Il avait sur lui un faux permis de séjour. Au Dépôt.

— On a arrêté en flagrant délit de vol à la tire, rue de Valenciennes, le nommé Georges Baulay, 29 ans, recherché déjà pour d'autres méfaits.

— Rue des Entrepreneurs, Gustave Blanchard, 69 ans, domicilié rue Didot, est renversé par une auto-taxi et transporté à l'hôpital.

— Hier, vers 11 heures du soir, en passant rue du Banquier, M. Henri Fournier, 56 ans, rentier, domicilié rue du Cardinal-Lemoine, est attaqué par deux inconnus qui lui enlèvent son porte-monnaie et sa montre et disparaissent.

— Un marchand de futilités, M. Jules Borniey, 21 ans, a été renversé par un tramway rue de Dijon et s'est fracturé l'épaule droite et la cuisse. A l'hôpital Saint-Anoine.

— Un agent cycliste, M. Jean Charbonnier, a été renversé la nuit dernière, avenue Daumesnil, par une auto militaire. Il est soigné à son domicile.

— Dans l'escalier du Métro à la station place d'Italie, M. Adolphe Dussac, 35 ans, tombe à la renverse et se fracture le crâne. Son état est désespéré.

— Un homme, âgé d'environ 50 ans, porteur de papiers au nom de Pierre Vallier, a été écorché hier soir vers 10 heures, rue des Mathéras, par une voiture de marchand de vins.

Jeux et récréations

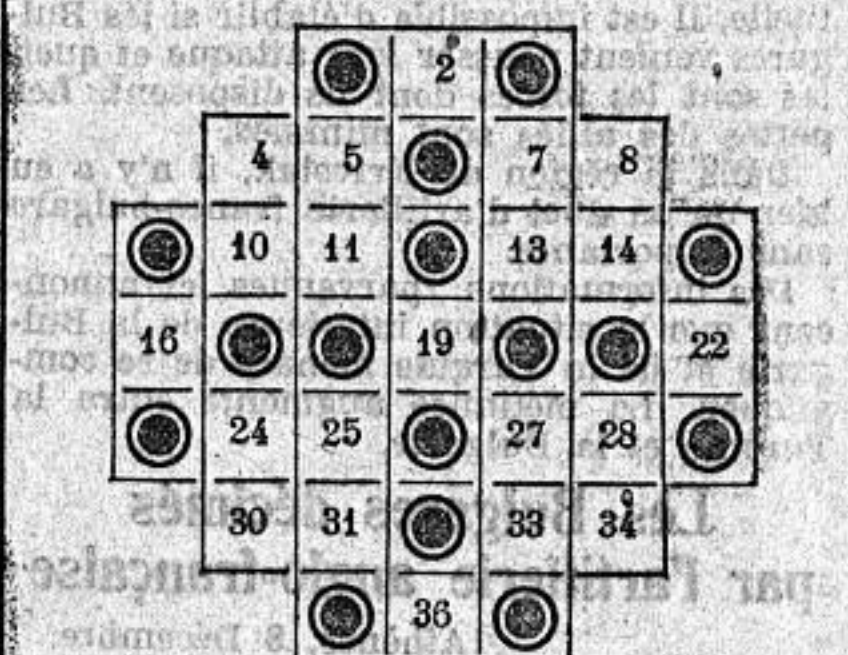
JEUDI 9 DÉCEMBRE 1915
(N° 5)

LE SOLITAIRE

Tout le matériel de ce jeu consiste en une tablette octogonale percée de trous, dans chaque trou on place une petite cheville appelée ficher ; mais on peut se servir d'une feuille de carton présentant le dessin ci-dessous, à remplacer les fichers par des pions quelconques.

On ou deux fichers étant retirés du jeu complet, il s'agit d'enlever les autres de façon qu'il n'en reste plus qu'un seul ou qu'il ne reste plus que ceux indiqués pour former une figure déterminée. La règle du jeu est qu'un ficher en prend un autre lorsqu'il peut passer par-dessus celui-ci pour aller se placer dans la case vide qui est à côté, à la façon du pion prend pion, au jeu de dames. Toute la difficulté consiste donc à choisir les fichers convenables pour arriver, dans le minimum de coups, au résultat demandé.

Du jeu complet, par exemple, enlever le ficher 19 et proposer-vous d'obtenir la figure ci-contre :

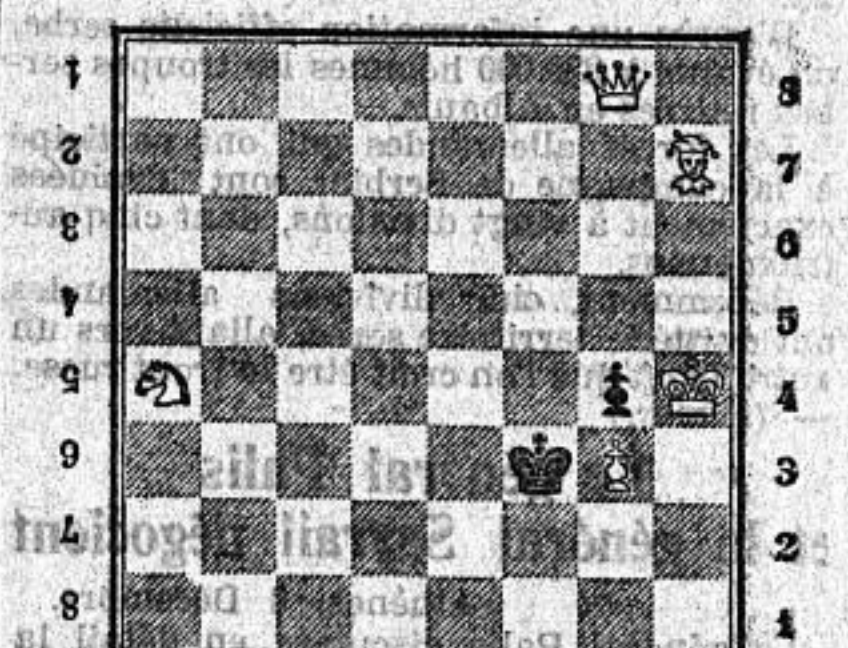


On doit réussir en 20 coups : le ficher 6 se place à 19, prenant le ficher 12 qu'on enlève ; le ficher 10 va à 13, prenant le 11 qu'on enlève ; et ainsi de suite, le 10 allant à 6, le 2 à 12, le 4 à 6, le 17 à 19, le 16 à 10, le 10 à 17, le 16 à 18, le 30 à 17, etc. Continuer ; le dessin dix coups à jouer pour achever la figure. Nous donnerons la fin de la solution avec les solutions des questions de ce numéro.

PROBLEME D'ÉCHECS

par le Cercle des Échecs organisés

Noire (2)



TD. CD. FD. D. R. FR. CR. TR.

Blancs (5)

Les Blancs jouent, et font mat en trois coups.

ENIGME : RONDEE

Je présente un fruit délicieux
Au goût exquis et savoureux,
Que parfois l'on sert sur la table
Entouré de vins généreux.

Tout en étant si notable,
Aux mains des poils vigoureux,
Je présente un fruit délicieux,
Au goût exquis et savoureux.

Mais encore, arme redoutable
Aux mains des poils vigoureux,
Je présente un fruit délicieux,
Avec un bruit épouvantable.
Bien que je sois fruit délicieux.

CHARADE

L'un donne de façon expresse
Un titre de propriété
L'autre est parfois carie maîtresse,
Mais, pas au jeu de l'écarté.

En dernier, monnaie de l'adresse
On coupe des Boches détestés,
Et près des frontières de Grèce
Vous trouverez cette cité.

MOTS CARRÉS

Un vaillant commandant, fils d'un simple manouvrier ramportée à la fin d'un tour.
Terrain clos ; beau rubis ; acroïte de renom.
Et comme dernier mot, synonyme de batre.

LA LETTRE ABSENTE

Aux mots suivants : avoue, camée, Lahan, horde, livrer, ajouter une lettre, toujours la même, de façon à obtenir, par le jeu de l'anagramme, cinq autres mots qui donneront, en acrostiche, le nom d'un animal rapide.

HISTOIRE MILITAIRE

Quel est le régiment d'infanterie qu'on avait surnommé jadis le régiment de la guillotine ?

LES MOYENS MNEMONIQUES

Quels sont les sept écrits de nationalités différentes qui ont reçu le surnom de Cygne et dont les sept initiales sont représentées par les initiales des sept mots de ce vers :
Chacun fait pas à pas son pénible voyage !

LES CARTES

Partie d'écarté. — L'atout est carreau. Le donneur a : roi, as, adversaire a : dame de carreau, dame de trèfle, 10 de cœur, huit et sept de pique et joute d'autorité. Comment le second a jouer peut-il gagner le point de retus ?

SOLUTIONS DU N° 2

Boches. — En jouant P-2 OR au premier coup, les Blancs feront échec et mat au second, quelle que soit la réponse des Noirs. (10 à 17, 16 à 18, 30 à 17, etc.)

Dames. — B : 38-39-41-47-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492

Q

GYRALDOSE
pour les Soins intimes de la Femme
L'ANTISEPTIQUE QUE TOUTE FEMME DOIT AVOIR SUR SA TABLE DE TOILETTE

Presque toutes les souffrances et les maladies féminines ne sont qu'un défaut.

VIENT, AU LIEU DE SERVIR DE SUJET, QU'EST-CE

Préparée dans les laboratoires de l'UNIONOAT, par J.-L. Chacalain, ancien chef de Laboratoire et ancien interne des Hôpitaux de Paris.

« Or, toute métrite, d'après le professeur Pozzi, non guérie rapidement menace de devenir incurable. » Et voilà une femme malade pour toute sa vie et quasi impuissante par défaut d'hygiène.

L'hygiène moderne réclame des bains locaux



La Gyraldose redonne la souplesse et l'élasticité aux tissus et résiste aux engorgements douloureux.

Prévenant un écoulement affreux de leucocytes, elle ramène la propreté.

L'HYGIÈNE INTIME DE LA FEMME.

« Or, toute métrite, d'après le professeur Pozzi, non guérie rapidement menace de devenir incurable. » Et voilà une femme malade pour toute sa vie et quasi imputente par défaut d'hygiène.

L'hygiène moderne réclame des bains locaux matin et soir. L'eau chaude seule a une action fluxionnaire et irritante non douteuse (D^r Dalcé, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris). L'eau chaude ou tiède gyalrosée décongestionne et calme.



SERVICES DAN L'HYGIÈNE INTI DE LA FEMME. »

La Gyalrosée redonne la souplesse et l'élasticité aux tissus et résout les engorgements douloureux.

Provoquant un écoulement abondant, elle afflue de leucocytes, elle juggle le processus inflammatoire, elle dissout les fibres (scléroses), ramollit les tumeurs, font les infirmes et détraquées, fibromes, myomes, etc., qui causent souvent la mort).

La Gyalrosée a l'honneur d'être l'objet d'une communication à l'Académie de Médecine, le 14 octobre 1907.

La Gyradose est l'antiseptique de choix, de beaucoup le plus actif et sans aucun danger. Dans son mémoire, le Dr Rajat, chef de laboratoire des hospices, directeur de Bureau municipal d'hygiène, docteur en sciences, conclut :

« NOUS SOMMES DONC AMENÉ À DIRE QUE LA GYRADOSE

— J'ai tout essayé : mais le meilleur produit

Le livre des Régimes

**EST UN PRODUIT
BACTÉRIQUE ANTI-
SEPTIQUE ET PRÉ-**

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

par un professeur agrégé
médecin des hôpitaux,
envoyé gratis à tout a-
teur, sur sa demande.

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolutive et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Ne tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse les muqueuses, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

**EST UN PRODUIT
BACTÉRIQUE ANTI-
SEPTIQUE ET PRÉ-**

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

par un professeur agrégé
médecin des hôpitaux,
envoyé gratis à tout a-
teur, sur sa demande.

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolutive et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Ne tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse les muqueuses, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

**EST UN PRODUIT
BACTÉRICIDE ANTI-
SEPTIQUE ET PRÉ-**

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolvante et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Ne tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et détruit les épithéliums, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

**EST UN PRODUIT
BACTERICIDE
SEPTIQUE ET PRE-**

hygiène est bien la " GYRALDOSE ".

par un professeur agrégé
médecin des hôpitaux,
euvoys gratuits à tous
leur, sur sa demande.

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolutive et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse l'épithéliaux, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME Saine EMPLOIE LA " GYRALDOSE "

A l'ordre du jour

AVIS ET COMMUNICATIONS

Travail, ou par mandat à M. Avo, 55, Rue de Paris, 55.

EST UN PRODUIT
BACTÉRICIDE ANTI-
SEPTIQUE ET PRÉ-

hygénique est bien la "GYRALDOSE".

par un professeur agrégé
médecin des hôpitaux,
euvoisé gratis à tous a-
teur, sur sa demande.

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolvante et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Ne tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse les épithéliaux, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME SAINÉ EMPLOIE LA "GYRALDOSE"

A l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour de l'armée, nous relevons les suivantes :

Chéri, général de brigade, commandant le 1^{er} régiment d'infanterie :

Au cours de derniers engagements, a été grièvement blessé dès le début et a conservé son commandement qu'il a exercé avec son sang-froid habituel ; l'ennemi n'ayant prononcé une violente contre-attaque.

La Chéchia, association philanthropique des zouaves et anciens des 3^e régiments, tiendra une réunion dimanche prochain, 4, rue Saint-Laurent (Ségain social), à 5 heures. Tous les sociétaires ou non sont instamment priés d'y assister ainsi que leur famille. Au cours de la réunion, le président donnera connaissance des correspondances des communications à leurs blessés soignés dans les

AVIS ET COMMUNICATIONS

Une intéressante exposition d'eau-fortes, lithographies originales et estampes de guerre, d'artistes français et belges, s'ouvrira aux Galeries Georges Petit, demain vendredi 10 décembre. Parmi les artistes qui participent à cette exposition, citons les noms de : Franz Charles, Lullin, Henri Jourdain, de Lavenex, Calé, Gilson, de Kott, Chaffet, Léandre, Steinlin, Pouhot, Willette, Jean, Morin, etc., etc.

Travail, ou par mandat, à M. Avé, SS, Eker, à Paris.

La section de Surènes de l'Œuvre des Fils de Guerre, président M. Henri Balhamme, 13, à Surènes, organise pour le dimanche 10 décembre, en matinée, salle des Fêtes de Surènes, un concert, au profit de l'Œuvre.

L'Exposition du 1^{er} Groupe d'Artistes dans la Section ouverte jusqu'au 26 décembre Tronchet, au bénéfice de la Fraternité des Entrée libre.

Des délégués de l'Œuvre de la Visite et aux Blessés partent prochainement pour les hôpitaux de Riom, Royat, Clermont-Ferrand. Les familles des blessés de faire part de leur situation et de leurs vœux aux communications à leurs blessés soignés dans les

EST UN PRODUIT ANTIBACTÉRIE BACTÉRICIDE ANTI-SEPTIQUE ET PRÉ-

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolvante et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse les épithéliaux, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME SAINÉ EMPLOIE LA "GYRALDOSE"

Travail, ou par mandat à M. Avé, SS, gler, à Paris.

La section de Surénes de l'Œuvre des P. de Guerre, président M. Henri Bédarrides, 13, à Surénes, organise pour le 12 décembre, en matinée, salle des Fêtes de de Surénes, un concert, au profit de l'Œuvre des P. de Guerre.

L'Exposition du 12^e groupe d'artistes, dans sera ouverte jusqu'au 26 décembre Tronchet, au bénéfice de la Fraternité de Entrée libre.

Des délégués de l'Œuvre de la Visite et aux blessés partent prochainement pour les hôpitaux de Riom, Royat, Clermont-Ferrand, pour les familles des blessés de faire le nécessaire de leurs nouvelles et aussi de leur transmettre à leurs blessés soignés dans les de ces villes sont invitées à se présenter à Joutroy, de deux à cinq heures, où des de recevront à cet effet.

L'Association de Défense mutuelle des taires, 97, rue de Richelieu, organise po

EST UN PRODUIT BACTÉRICIDE ANTISEPTIQUE ET PRÉ-

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolutive et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse l'épithéliaux, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME Saine EMPLOIE LA "GYRALDOSE"

A l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour de l'armée, nous relevons les suivantes :

Chérif, général de brigade, commandant la brigade d'infanterie :

Au cours des derniers engagements, a été grièvement blessé dès le début et a conservé son commandement qu'il a exercé avec son sang-froid habituel ; l'ennemi n'a pu prononcer une violente contre-attaque, est porté de ce côté, a pris un fusil et fait le feu de près, maintenant par son exemple la troupe qui a repoussé l'adversaire.

Le groupement d'artillerie formé des 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e, 101^e, 102^e, 103^e, 104^e, 105^e, 106^e, 107^e, 108^e, 109^e, 110^e, 111^e, 112^e, 113^e, 114^e, 115^e, 116^e, 117^e, 118^e, 119^e, 120^e, 121^e, 122^e, 123^e, 124^e, 125^e, 126^e, 127^e, 128^e, 129^e, 130^e, 131^e, 132^e, 133^e, 134^e, 135^e, 136^e, 137^e, 138^e, 139^e, 140^e, 141^e, 142^e, 143^e, 144^e, 145^e, 146^e, 147^e, 148^e, 149^e, 150^e, 151^e, 152^e, 153^e, 154^e, 155^e, 156^e, 157^e, 158^e, 159^e, 160^e, 161^e, 162^e, 163^e, 164^e, 165^e, 166^e, 167^e, 168^e, 169^e, 170^e, 171^e, 172^e, 173^e, 174^e, 175^e, 176^e, 177^e, 178^e, 179^e, 180^e, 181^e, 182^e, 183^e, 184^e, 185^e, 186^e, 187^e, 188^e, 189^e, 190^e, 191^e, 192^e, 193^e, 194^e, 195^e, 196^e, 197^e, 198^e, 199^e, 200^e.

d'artillerie et de la 42^e batterie de 90 du 38^e régiment :

Sous les ordres du chef d'escadron Georges, a tenu le 25 septembre 1915, puis du capitaine Lecomte, tué le 26, et enfin du capitaine Raugel, après avoir préparé très efficacement l'attaque du 25 septembre, s'est aujourdhui porté en avant aux allures vives et en terrain découvert pour suivre l'ennemi dans sa progression et s'est maintenu jusqu'à la nuit dernière sur la ligne de front.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Une intéressante exposition d'eaux-fortes, lithographies originales et estampes de guerre, d'artistes français et belges, s'ouvrira aux Galeries Georges Petit, demain vendredi 10 décembre. Parmi les artistes qui participent à cette exposition, citons les noms de : Franz Charlet, Luigiini, Henri Jourdain, de Latency, Charles, Gilson, G. Scott, Chetier, Laxne, Steinlen, Pouillet, Willeke, Joann, Morin, etc..

La Chéchia, association philanthropique des zouaves et anciens des 3^e régiments, tiendra une réunion dimanche prochain, 4, rue Saint-Laurent (Siege social), à 5 heures. Tous les sociétaires ou non sont instamment priés d'y assister ainsi que leur famille. Au cours de la réunion, un président donnera connaissance de la correspondance des mobiles et des dispositions prises pour l'envoi des colis de Noël et du jour de l'an.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des sinistrés de la Marne aura lieu aujourd'hui jeudi, à 3 heures de l'après-midi, Salle des Fêtes de la mairie du 40^e arrondissement de Paris, 72, faubourg Saint-Marcel, sous la présidence du docteur Langlet, maire de Reims. M. Herriot, sénateur du Rhône, maire de Lyon, y prendra la parole.

La fédération nationale des unions et sociétés d'anciens militaires (38, boulevard du Strasbourg), fera célébrer un service aujourd'hui jeudi, à dix heures précises, en la chapelle Saint-Jacques des Invalides (entrée par la grille d'honneur de l'Esplanade), en mémoire de ses nombreux sociétaires, morts pour la patrie.

Travail, ou par mandat à M. Aré, 38, rue de la Harpe, à Paris.

La section de Surènes de l'Ouvre des Pères de Guerre, président M. Henri Billonme, organise, le 12, à Surènes, organisée pour la fin décembre, au matin, salle des Fêtes de Surènes, un concert, au profit du 1^{er} groupe d'artistes.

L'exposition du 1^{er} groupe d'artistes, dans sera ouverte jusqu'au 23 décembre, au Tronchet, au bénéfice de la Fraternité de l'Entrée libre.

Des délégués de l'Ouvre de la Visite et aux blessés partiront prochainement pour les hôpitaux de Riom, Royat, Clermont-Ferrand, pour faire des tournées de visites et de distributions de secours, tout en même temps de leurs nouvelles et aussi tout communication à leurs familles, ainsi que de ces villes sont invitées à se présenter au Tronchet, de deux à cinq heures, ou des de recevoir à cet effet.

L'Association de Défense mutuelle des sinistrés, 97, rue de Richelieu, organise pour samedi 10 décembre, une conférence, au Tronchet, M. Carrière, directeur de l'œuvre, exposera au moyen duquel les propriétaires peuvent indemnités de la perte de leurs loyers et de la guerre.

Les Français de Belgique tiendront une grande, dimanche prochain, à trois heures, au boulevard de Sébastopol.

RESEAIGNEMENTS COURTOIS

EST UN PRODUIT
BACTÉRICIDE ANTI-
SEPTIQUE ET PRÉ-

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolvante et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarras les épithéliaux, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserme les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME SAINTE EMPLOIE LA "GYRALDOSE"

par un professeur agrégé
médecin des hôpitaux,
euve gratuit à tout a-
teur, sur sa demande.

Travail, ou par mandat à M. Avo, 88,
rue de la Chapelle, Paris.

La section de Surénes de l'Œuvre des P. de Guerre, président M. Hecart Belhomme, 28, 15, 4 Surénes, organisée pour le 10 décembre, en matinée, salle des Fêtes de Surénes, un concert, au profit de l'Œuvre.

L'Exposition du 12^e groupe d'artistes, dans sa cour ouverte jusqu'au 26 décembre. Tronchet, au bénéfice de la Fraternité des Entrée libre.

Des déjeuners de l'Œuvre de la Visite et aux blessés partiront prochainement par les hôpitaux de Riom, Royat, Clermont-Ferrand. Les familles des blessés de faire par l'Œuvre de la Visite, et aussi les communications à leurs blessés soignés dans les de ces villes sont invitées à se présenter à Joffre, de leur à cinq heures, où des de recevoir à cet effet.

L'Association de Défense mutuelle des saires 77, rue de Richelieu, organise po- manche 19 décembre, une conférence, au laquelle M. Laroche, député, exposera le au moyen desquels les municipalités peu indemnités de la perte de leurs loyers c la guerre.

Les Français de Belgique tiendront une générale, dimanche prochain, à trois he- boulevard de Sébastopol.

RENSEIGNEMENTS COMMUNES

HALLS CENTRALES DE PARIS
PAVILLON DES VOLAILLES

On cote au kilo :
Agneau, 2 fr. 2 à 2 fr. 50 ; Chevreau, 2 fr. 75 à 4 fr. 50 ; Cailles et pigeons, 2 fr. 50 à 3 fr. 50 ; Foies gras de canards, 10 à 12 fr.

EST UN PRODUIT BACTÉRICIDE ANTISEPTIQUE ET PRÉ-

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolvante et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse les épithéliaux, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régulières et irrégulières, vient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME Saine EMPLOIE LA "GYRALDOSE"

par un professeur agrégé de médecine des hôpitaux, envoyé gratis à tout demandeur, sur sa demande.

A l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour de guerre, nous relevons les suivantes :

Chérif, général de brigade, commandant la brigade d'infanterie :

Au cours des derniers engagements, a été grièvement blessé dès le début et a conservé son commandement qu'il a exercé avec son sang-froid habituel ; l'ennemi n'a pu prononcer une violente contre-attaque, est porté de ce côté, a pris un fusil et fait le coup de feu, maintenant par son exemple la troupe qui a repoussé l'adversaire

Le groupement d'artillerie formé des 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e, 86^e, 87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e, 96^e, 97^e, 98^e, 99^e, 100^e, 101^e, 102^e, 103^e, 104^e, 105^e, 106^e, 107^e, 108^e, 109^e, 110^e, 111^e, 112^e, 113^e, 114^e, 115^e, 116^e, 117^e, 118^e, 119^e, 120^e, 121^e, 122^e, 123^e, 124^e, 125^e, 126^e, 127^e, 128^e, 129^e, 130^e, 131^e, 132^e, 133^e, 134^e, 135^e, 136^e, 137^e, 138^e, 139^e, 140^e, 141^e, 142^e, 143^e, 144^e, 145^e, 146^e, 147^e, 148^e, 149^e, 150^e, 151^e, 152^e, 153^e, 154^e, 155^e, 156^e, 157^e, 158^e, 159^e, 160^e, 161^e, 162^e, 163^e, 164^e, 165^e, 166^e, 167^e, 168^e, 169^e, 170^e, 171^e, 172^e, 173^e, 174^e, 175^e, 176^e, 177^e, 178^e, 179^e, 180^e, 181^e, 182^e, 183^e, 184^e, 185^e, 186^e, 187^e, 188^e, 189^e, 190^e, 191^e, 192^e, 193^e, 194^e, 195^e, 196^e, 197^e, 198^e, 199^e, 200^e, 201^e, 202^e, 203^e, 204^e, 205^e, 206^e, 207^e, 208^e, 209^e, 210^e, 211^e, 212^e, 213^e, 214^e, 215^e, 216^e, 217^e, 218^e, 219^e, 220^e, 221^e, 222^e, 223^e, 224^e, 225^e, 226^e, 227^e, 228^e, 229^e, 230^e, 231^e, 232^e, 233^e, 234^e, 235^e, 236^e, 237^e, 238^e, 239^e, 240^e, 241^e, 242^e, 243^e, 244^e, 245^e, 246^e, 247^e, 248^e, 249^e, 250^e, 251^e, 252^e, 253^e, 254^e, 255^e, 256^e, 257^e, 258^e, 259^e, 260^e, 261^e, 262^e, 263^e, 264^e, 265^e, 266^e, 267^e, 268^e, 269^e, 270^e, 271^e, 272^e, 273^e, 274^e, 275^e, 276^e, 277^e, 278^e, 279^e, 280^e, 281^e, 282^e, 283^e, 284^e, 285^e, 286^e, 287^e, 288^e, 289^e, 290^e, 291^e, 292^e, 293^e, 294^e, 295^e, 296^e, 297^e, 298^e, 299^e, 300^e, 301^e, 302^e, 303^e, 304^e, 305^e, 306^e, 307^e, 308^e, 309^e, 310^e, 311^e, 312^e, 313^e, 314^e, 315^e, 316^e, 317^e, 318^e, 319^e, 320^e, 321^e, 322^e, 323^e, 324^e, 325^e, 326^e, 327^e, 328^e, 329^e, 330^e, 331^e, 332^e, 333^e, 334^e, 335^e, 336^e, 337^e, 338^e, 339^e, 340^e, 341^e, 342^e, 343^e, 344^e, 345^e, 346^e, 347^e, 348^e, 349^e, 350^e, 351^e, 352^e, 353^e, 354^e, 355^e, 356^e, 357^e, 358^e, 359^e, 360^e, 361^e, 362^e, 363^e, 364^e, 365^e, 366^e, 367^e, 368^e, 369^e, 370^e, 371^e, 372^e, 373^e, 374^e, 375^e, 376^e, 377^e, 378^e, 379^e, 380^e, 381^e, 382^e, 383^e, 384^e, 385^e, 386^e, 387^e, 388^e, 389^e, 390^e, 391^e, 392^e, 393^e, 394^e, 395^e, 396^e, 397^e, 398^e, 399^e, 400^e, 401^e, 402^e, 403^e, 404^e, 405^e, 406^e, 407^e, 408^e, 409^e, 410^e, 411^e, 412^e, 413^e, 414^e, 415^e, 416^e, 417^e, 418^e, 419^e, 420^e, 421^e, 422^e, 423^e, 424^e, 425^e, 426^e, 427^e, 428^e, 429^e, 430^e, 431^e, 432^e, 433^e, 434^e, 435^e, 436^e, 437^e, 438^e, 439^e, 440^e, 441<

EST UN PRODUIT BACTÉRICIDE ANTISEPTIQUE ET PRÉ-

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéïque, résolvante et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse l'épithélium, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME Saine EMPLOIE LA "GYRALDOSE"

A l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour de guerre, nous repons les suivantes :

Chère, général de brigade, commandant 1^{re} brigade d'infanterie :

Au cours des derniers engagements, a été vaillamment blessé dès le début et a conservé son commandement jusqu'à sa capture avec son sang-froid habituel : l'ennemi n'a prononcé aucune violente contre-attaque, est porté de ce côté, a pris un fusil et fait le coup de feu, maintenant par son exemple la troupe a repris son offensive.

Le groupement d'artillerie formé des 79^e batteries de 75 du 83^e régiment d'artillerie et de la 42^e batterie de 90 du 83^e régiment :

Sous les ordres du chef d'escadron Georges..., à l'ennemi le 25 septembre 1915, puis du capitaine Lecointre, tué le 26, et enfin du capitaine Raugel, après avoir préparé très efficacement l'attaque du 25 septembre, s'est aussitôt efforcé de porter au plus vite ses troupes et en terrain découvert pour suivre l'ennemi dans sa progression et s'est maintenu à proximité immédiate des lignes ennemies, dans une position où il subit de violentes bombardements sans que son activité ni la décision de son tir soient influencées.

Le 2^e bataillon du 138^e régiment d'infanterie :

Le 27 septembre 1915, durant une nuit de grande activité admirable. A enlevé et tenu dix-neuf fois deux lignes de tranchées ennemies, malgré de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleurs ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 85^e régiment de chars :

Commandés par le chef d'escadron Lavigne..., ont été lancés sur la trace de l'ennemi, ont franchi rapidement la première ligne allemande et attaqué la seconde ligne : ont percé par des feux croisés de mitrailleuse, arrêtés par des réseaux de fils de fer et ont perdu la plupart de leurs chevaux, se sont ralliés à pied autour de leur char et se sont joints à un régiment d'infanterie avec lequel ils ont poursuivi l'attaque et pris une tranchée.

AVIS DE COMMUNICATIONS

Une intéressante exposition d'œuvres-forces, lithographies originales et estampes de guerre, d'artistes français et belges, s'ouvrira aux Galeries Georges Petit, demain, vendredi 10 décembre. Parmi les artistes qui participent à cette exposition, citons les noms de : Franz Chabert, Luigiini, Henri Jourdain, de Lataste, Cels, Gilson, G. Scott, Cheffer, Léandre, Steinlin, Pouchet, Willotte, Jonas, Morin, etc., etc.

La Chochia, association philanthropique des zouaves et anciens des 3^e régiments, tiendra une réunion dimanche prochain, 4, rue Saint-Laurent (Siège social), à 5 heures. Tous les sociétaires ou non sont instamment priés d'y assister ainsi que leur famille. Au cours de la réunion, le président donnera connaissance de la correspondance des mobilisés et des prisonniers pour l'avril des listes de Noël et du Jour de l'An.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des sinistres de la Marne aura lieu aujourd'hui jeudi, à 3 heures de l'après-midi, Salle des Fêtes de la mairie du 40^e arrondissement de Paris, 7, faubourg Saint-Marcel, sous la présidence du docteur Langlet, maire de Reims. M. Herriot, sénateur du Rhône, maître de Lyon, y prendra la parole.

La Fédération nationale des unions et sociétés d'anciens militaires (88, boulevard de Strasbourg), fera célébrer un service aujourd'hui jeudi, à six heures précises, en la chapelle Saint-Louis des Invalides, près de la grille d'honneur de l'Esplanade, en mémoire de nos camarades morts pour la Patrie, et notamment de son président honoraire, le lieutenant G. Planchon, et de son premier vice-président, J.-H. Clausse.

Au cercle du soldat, 10, place Voltaire, demain 10 décembre, à 1 h. 1/2, conférence avec projection sur « Les Balkans » M. Daniel Robert, officiers et soldats sont sollicités admis.

« La Légion », Société des Secours mutuels des anciens officiers, sous-officiers et soldats des régiments étrangers, tiendra une réunion samedi prochain des heures et demi, à son siège social, 88, boulevard de Strasbourg ; les femmes des sociétaires mobilisés, ainsi que les camarades non sociétaires sont priés de vouloir bien y assister.

Une matinée artistique, organisée par le Comité municipal du quartier de la Plaine Monceau, au profit des œuvres de bienfaisance du 1^{er} arrondissement, aura lieu samedi prochain, à 9 heures, à la Salle de l'Empire, 41, avenue de Wagram, avec le concours de nombreux artistes de Paris.

L'Union des Femmes de France (Croix-Rouge Française) fera célébrer un service dimanche prochain à deux heures et demie, au Temple protestant du Saint-Espirit, 5, rue Roquette, en mémoire des infirmières et soldats morts pour la Patrie.

La Société des Anciens Militaires de l'Infanterie de Marine et de l'Infanterie Coloniale Les Mar-

Travail, ou par mandat à M. Avé, 38, Clermont, à Paris.

La section de Surènes de l'Œuvre des Pères de Guerre, président M. Heurt Bellocq, gues, 15, à Surènes, organise pour le 10 décembre, en matinée, salle des Fêtes de Surènes, un concert, au profit de l'Œuvre.

L'Exposition du 1^{er} groupe d'artistes, dans sa galerie jusqu'au 26 décembre Tronchet, au pénitence de la Fraternité de Entrée libre.

Des délégués de l'Œuvre de la Visite et aux blessés partiront prochainement pour les hôpitaux de Rouen, Royat, Clermont-Ferrand, etc. Les familles désireuses de faire participation de leurs nouvelles et autres communications à leurs proches dans les de ces villes sont invitées à se présenter Jouffroy, de deux à cinq heures, où des renseignements seront donnés.

L'association de Défense mutuelle des taires, 97, rue de Richelieu, organise pour dimanche 19 décembre, une conférence, au laquelle M. Lairolle, député, exposera le rôle au moyen duquel les propriétaires peuvent échapper de la perte de leurs loyers et la guerre.

Les Français de Belgique, Henderson, 10, rue de Valenciennes, tiendront une générale, dimanche prochain, à trois heures, boulevard de Sébastopol.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HALLS CENTRALES DE PARIS

PAVILLON DES VOLAILLES

On cote au kilo :

Agneau, 2 fr. 2 à 2 fr. 50 ; Chèvreau, 2 fr. 75 à 4 fr. 50 ; Crêtes et rognons, 1. Foies gras de canards, 10 à 12 fr. ; morts du Gatinais, 2 fr. 60 ; dito 2 fr. 60 ; Oies mortes en peau, 2 fr. à ditto dépouillées, 2 fr. 40 à 2 fr. 50 ; morts ; de Nantes, 2 fr. 80 à 3 fr. 60 ; totaux, 2 fr. 90 à 3 fr. 60 ; de Chartres à 3 fr. 60 ; de Touraine, 2 fr. 90 à 3 fr. 60 ; des Charantes, dites de Bordeaux, 3 3 fr. 70 ; du Midi, 3 fr. 30 à 3 fr. 60 de Bretagne, 2 fr. 80 à 3 fr.

On cote à la pièce :

Canards de Rouen, 6 à 7 fr. ; ditto de 5 à 7 fr. ; ditto de ferme, 3 fr. à 5 fr. chons de lait, 20 à 40 fr. ; Dindes moutons, 12 à 16 fr. ; Dindonneaux mortals, 7 à 13 fr. ; Lapins vivants, 3 fr. ; Pintades françaises mortes, 2 fr. 75 Poulets morts ; de Houdan, 5 fr. à 8 fr. de Nantes, 2 fr. 50 à 7 fr. ; du Gatinais à 7 fr. ; de Chartres, 3 fr. à 7 fr. 50

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

**EST UN PRODUIT
BACTÉRIOCIDE ANTI-
SEPTIQUE ET PRÉ-**

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolvante et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse les épithéliaux, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME Saine EMPLOIE LA "GYRALDOSE"

A l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour de l'armée, nous relevons les suivantes :

Chérè, général de brigade, commandant ... brigade d'infanterie :

Au cours des derniers engagements, a été grièvement blessé dès le début et a conservé son commandement qu'il a exercé avec son âme et son sang-froid habituels ; l'ennemi n'a prononcé aucune violente contre-attaque, et porté de ce côté, a pris un fusil et fait le coup de feu, maintenant par son exemple le type qui a repoussé l'adversaire.

Le groupement d'artillerie formé des 7^e, 9^e batteries de 75 du 38^e régiment d'artillerie et de la 42^e batterie de 90 du 33^e régiment :

Sous les ordres du chef d'escadron Georges ..., à l'ennemi le 25 septembre 1915, puis du capitaine Lecocq, tué le 26, et enfin du capitaine Raugel, après avoir préparé très efficacement l'attaque du 25 septembre, s'est aussitôt posément et attaqué aux lignes ennemies et en terrain découvert pour suivre l'infanterie dans sa progression et s'est maintenu à proximité immédiate des lignes ennemies, dans une position où il a subi de violentes bombardements sans que son activité ni la décision de son tir en soient influencées.

Le 2^e bataillon du 138^e régiment d'infanterie :

A fait preuve, dans les journées des 25, 26 et 27 septembre 1915, d'une vaillance et d'une action admirables. A enlevé et tenu dix-huit deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleurs ; n'a dû les évacuer que devant les épaisses nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie :

Commandés par le chef d'escadron Lavigne..., ont été lancés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de défense et attaqué la seconde ligne, ont percé par des feux croisés de mitrailleuse, arrêtés par des réseaux de fils de fer et ont même perdu la plupart de leurs chevaux, se sont ralliés à pied autour de leur chef et se sont jointes à un régiment d'infanterie avec lequel ils ont poursuivi l'attaque et pris une nouvelle victoire.

Le 3^e atelier du détachement, télégraphiste du ... corps d'armée (sergent Lœuvre) du 8^e régiment du Génie :

Actif réputé par son courage constamment désigné pour les missions périlleuses, installé un réseau d'écoute en plaçant ses écouteurs de terre dans l'espace découvert servant à des deux lignes. A travaillé toutes les nuits du 25 septembre au 6 octobre.

Barrandon, auditeur du culte catholique de la ... division.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Une intéressante exposition d'eaux-fortes, lithographies originales et esquisses de guerre, d'artistes français et belges, s'ouvrira aux Galeries Georges Petit, demain vendredi 10 décembre. Parmi les artistes qui participent à cette exposition, citons les noms de : Franz von Stuck, Léonard, Le Jourd'hui, de Latency, Colos, Gibson, G. Scott, Cheffer, Léandre, Steinlein, Pouibot, Willette, Jonas, Morin, etc., etc.

La Chéchia, association philanthropique des zones et anciens des 3^e régiments, tiendra une réunion musicale prochain, rue Saint-Laurent, sous le patronage social, à 5 heures. Tous les sociétaires ou non sont instamment priés d'y assister ainsi que leur famille. Au cours de la réunion, le président donnera connaissance de la correspondance des mobilisés et des dispositions prises pour l'envoi des colis de Noël et du Jour de l'An.

L'assemblée générale annuelle de l'Association des sinistres de la Marne aura lieu aujourd'hui jeudi, à 3 heures de l'après-midi, Salle des Fêtes de la mairie du 1^{er} arrondissement de Paris, 7, faubourg Saint-Martin, sous la présidence du docteur Langlet, maire de Reims. M. Herriot, sénateur du Rhône, maire de Lyon, y prendra la parole.

La fédération nationale des unions et sociétés d'anciens militaires des 3^e régiments, organisera pour célébrer un service aujourd'hui jeudi, à dix heures précises, en la chapelle Saint-Louis des Invalides (entrée par la grille d'honneur de l'Esplanade), en mémoire de ses nombreux sociétaires, morts pour la Patrie, et notamment de son président honoraire, le lieutenant G. Planchon, et de son premier vice-président, J.-H. Clausen.

An cercle du soldat, 10 place Voltaire, demain 10 décembre, à 8 h. 1/2, conférence libre projetée sur « Les Batailles », par M. Daniel Robert. Officiers et soldats sont sollicités.

« La Légion », Société de Secours mutuels des anciens officiers, sous-officiers et soldats des régiments étrangers, tiendra une réunion samedi prochain, 11 décembre, à 8 heures, au siège social, 28, boulevard de Strasbourg, des faisceaux des socialistes mobilisés, ainsi que les camarades non sociétaires sont priés de vouloir bien y assister.

Une matinée artistique, organisée par le Comité municipal du quartier de la Plaine Monceau, au profit des œuvres de l'enfance du XVII^e arrondissement, aura lieu samedi prochain, 12 heures, à la Salle de l'Empire, 41, avenue de Wagram, avec le concours de nombreux artistes de Paris.

L'Union des Femmes de France (Croix-Rouge Française) fera célébrer un service dimanche prochain, 13 décembre, à 10 heures, au Temple protestant du Saint-Est, rue Rouquière, en mémoire des infirmières et soldats morts pour la Patrie.

La Société des Anciens Militaires de l'Infanterie de Marine et de l'Infanterie Coloniale Les Marmouss se réunira au Siège social, 8, rue Beaupaire, dimanche prochain, à quatre heures.

Une vente franco-belge de l'Assistance par le travail, aura lieu 9, avenue Hoche, le 11 et le 12 décembre, à 4 heures, au profit de l'œuvre des travaux exécutés par les ouvriers et les jeunes Français pendant la guerre et par des blessés. On y trouvera des articles pour soldats et des jouets français.

Au cours de la dernière assemblée générale tenue le 27 novembre, le Syndicat des Transporteurs publics automobiles de France, le secrétaire général a fait part des interventions nombreuses du bureau concernant

par un professeur agrégé médecin des hôpitaux, envoyé gratis à tout, à tout, sur demande.

[illegible]

EST UN PRODUIT
BACTÉRIACIDE ANTI-
SEPTIQUE ET PRÉ-

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolvante et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Ne tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaie les mucosités et débarrasse l'épithélium, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME SAINTE EMPLOIE LA "GYRALDOSE"

A l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour de l'armée, nous relevons les suivantes :

Chère, général de brigade, commandant la brigade d'infanterie :

Au cours des derniers engagements, a été personnellement blessé dès le début et a conservé, malgré la douleur, son sang-froid habituel ; l'ennemi n'a prononcé une violente contre-attaque, est parti de ce côté, a pris un fusil et fait le coup de feu, maintenant par son exemple la troupe qui a repoussé l'adversaire.

Le groupement d'artillerie formé des 79^e batteries de 75 du 38^e régiment d'artillerie et de la 42^e batterie de 90 du 33^e régiment.

Sous les ordres du chef d'escadron Gorges, a l'ennemi le 25 septembre 1915, puis du capitaine Lecointre, tué le 26, et enfin du capitaine Raugel, après avoir préparé très efficacement l'attaque du 25 septembre, s'est auto-activement porté en avant aux allures vives et en terrain découvert pour suivre l'ennemi dans sa progression et s'est maintenu à proximité immédiate des lignes ennemies dans une position où il subit de violents embardées sans que son activité ni la action de son tir en soient influencées.

Le 2^e bataillon du 138^e régiment d'infanterie.

A fait preuve, dans les journées des 25, 26 et 27 septembre 1915, d'une vaillance et d'une activité admirables. A enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que devant les épais nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 5^e régiment de cavalerie.

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été élanés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne de tranchées, ont enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleuses ; n'a dû les évacuer que

EST UN PRODUIT BACTÉRIACIDE ANTI-SEPTIQUE ET PRÉ-

hygiénique est bien la "GYRALDOSE".

Excellente poudre non toxique, décongestionnante, antileucorrhéique, résolvante et cicatrisante. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Tache pas le linge. Assure un bien-être très réel.

La GYRALDOSE tue tous les microbes, balaye les mucosités et débarrasse les épithéliaux, cicatrise et fortifie les muqueuses et resserre les tissus.

Elle guérit toutes les affections locales, toutes les pertes, régularise et prévient les maladies.

Toute femme qui en prend une injection, matin et soir, conserve une santé parfaite s'assure contre les ennuis et malaises qui peuvent la troubler.

La femme qui ne se soigne pas ou mal devient une détraquée, parfois une malade.

SEUL PRODUIT SCIENTIFIQUE

LA FEMME Saine EMPLOIE LA "GYRALDOSE"

A l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour de l'armée, nous repons les suivantes :

Chère, général de brigade, commandant... brigade d'infanterie :

Cours des derniers engagements, a été personnellement blessé du début et a conservé son commandement qu'il a exercé avec son sang-froid habituels : l'ennemi n'a prononcé aucune violente contre-attaque, est porté de ce côté, a pris un fusil et fait le coup de feu, maintenant par son exemple la troupe a repris son adversaire.

groupe d'artillerie formé des 79 batteries de 75 du 89^e régiment d'artillerie et de la 42^e batterie de 90 du 83^e régiment :

Sous les ordres du chef d'escadron Georges..., à l'ennemi le 25 septembre 1915, puis du capitaine Lecointre, tué le 26, et enfin du capitaine Raugel, après avoir préparé très efficacement l'attaque du 25 septembre, s'est aussitôt porté en avant sur plusieurs points et terrain découvert pour suivre l'ennemi dans sa progression et s'est maintenu à proximité immédiate des lignes ennemies, dans une position où il subit de violentes bombardements sans que son activité ni la décision de son tir en soient influencées.

2^e bataillon du 138^e régiment d'infanterie :

Le 27 septembre, dans les journées des 25, 26 et 27 septembre 1915, dure vaillance et d'une acuité admirables. A enlevé et tenu deux fois deux lignes de tranchées ennemies, mal de violentes rafales de coups de fusil et mitrailleurs ; n'a dû les évacuer que devant les épaiss nuages de gaz asphyxiants.

Les 3^e et 4^e escadrons du 83^e régiment de chars :

Commandés par le chef d'escadron Lavigne, ont été lancés sur la trace de l'ennemi, ont hardiment traversé la première ligne allemande et attaqué la seconde ligne : vaincus par des feux croisés de mitrailleuse, arrêtés par des réseaux de fils de fer et ont perdu la plupart de leurs chevaux, se sont retirés autour de leur chef et se sont joints à un régiment d'infanterie avec lequel ils ont poursuivi l'attaque et pris une tranchée.

Le 3^e atelier du détachement télégraphique du 4^e corps d'armée (sergent Lucève) 8^e régiment du Génie :

Atelier réputé par son courage constamment désigné pour les missions périlleuses, installé un réseau d'écoute en plaçant ses filaires dans l'espace découvert servant aux deux lignes. A travaillé toutes les nuits du 25 septembre au 6 octobre.

Barrandon, aumônier du culte catholique de la 1^{re} division :

Aumônier dont la bravoure égale le dévouement ; sans cesse au milieu des troupes, s'est jeté jusque sur la première ligne dans tous engagements auxquels la division a pris part, au mépris de la fatigue comme du danger, pour encourager les combattants et secourir les blessés.

Le 75^e régiment d'infanterie :

Du 25 septembre, sous les ordres de son lieutenant-colonel Echehard, a donné l'assaut, drapeau déployé, tambour battant, a gagné d'un seul élan près de 4 kilomètres de terrain, pris des canons, fait des prisonniers, et, après un combat de 4 jours consécutifs, a maintenu définitivement les positions conquises.

Le 140^e régiment d'infanterie :

AVIS ET COMMUNICATIONS

Une intéressante exposition d'œuvres-forces, lithographies originales et estampes de guerre, d'artistes français et belges, s'ouvrira aux Galeries Georges Petit, demain vendredi 10 décembre. Parmi les artistes qui participent à cette exposition, citons les noms de : Franz Charlet, Lullig, Henri Jourdain de Lanay, Colin Gilson, G. Scott, Chiffert, Léandre, Steinhilber, Pouché, Willotte, Jones, Morin, etc., etc.

La Chèche, association philanthropique des zouaves et anciens des 3^e régiments, tiendra une réunion dimanche prochain, 4 rue Saint-Laurent (Siège social), à 5 heures. Tous les sociétaires ou non sont instamment priés d'y assister ainsi que leur famille. Au cours de la réunion, le président donnera connaissance de la correspondance des modules de Noël et du jour de l'an.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des sinistres de la Marne aura lieu aujourd'hui jeudi, à 3 heures de l'après-midi, Salle des Fêtes de la mairie du 40^e arrondissement de Paris, 75, faubourg Saint-Marcel. La présence du docteur Langlet, maire de Reims, M. Herriot, sénateur du Rhône, maître de Lyon, y prendra la parole.

La Fédération nationale des unions et sociétés d'anciens militaires (88, boulevard de Strasbourg), fera célébrer un service aujourd'hui jeudi, à dix heures précises, en la chapelle Saint-Louis des Invalides présidée par la grille d'honneur de l'Espérance, en mémoire de ceux qui ont donné la vie pour la Patrie, et notamment de son président honoraire, le Lieutenant G. Planchon, et de son premier vice-président, J.-H. Clausen.

Au cercle du soldat, 10 place Voltaire, demain dimanche, à 4 h. 1/2, conférence avec projection sur « Les Balloons » par M. Daniel Robert. Officiers et soldats sont sollicités admis.

« La Légion », Société des Secours mutuels des anciens officiers, sous-officiers et soldats des régiments étrangers, tiendra une réunion samedi prochain, 10 décembre, au domicile du siège social, 80 boulevard de Strasbourg ; les femmes des sociétaires mobilisés, ainsi que les camarades non sociétaires sont priés de vouloir bien y assister.

Une matinée artistique, organisée par le Comité municipal du quartier de la Plaine Monceau, au profit des œuvres de bienfaisance du 1^{er} arrondissement, aura lieu samedi prochain, à 9 heures, à la Salle de l'Empire, 41, avenue de Wagram, avec le concours de nombreux artistes de Paris.

L'Union des Femmes de France (Croix-Rouge Française) fera célébrer un service dimanche prochain à deux heures et demie, au Temple protestant du Saint-Espirit, 5, rue Roquette, en mémoire des infirmières et soldats morts pour la Patrie.

La Société des Anciens Militaires de l'Infanterie de Marine et de l'Infanterie Coloniale Les Marquis se réunira au Siège social, 3, rue Beaurepaire, dimanche prochain à quatre heures.

Une vente franco-belge de l'Assistance par le travail, aura lieu à 5 heures et à 18 de novembre, de 1 heure à 6 heures. On y verra des travaux exécutés par des ouvrières belges et françaises pendant la guerre, et par des blessés. On y trouvera des articles pour soldats et des jouets français.

Au cours de la dernière assemblée générale tenue par le Syndicat des Transports publics automobiles de France, le secrétaire général a fait part des interventions de la presse, des décisions prises, des réquisitions et la suspension de certains services et le président a rappelé que les sociétaires, par leur vote, ont autorisé le fonctionnement normal, ont apporté une contribution prévisible à la défense nationale.

La Chambre de Commerce belge en Suisse, occupée à l'établissement de ses répertoires d'importation et d'exportation, et disposée d'être à même, lors de la reprise complète des relations commerciales entre la Belgique, la Suisse, et les autres pays, de faciliter les échanges, décide aussitôt que possible les industriels commerçants de ces divers pays, au détriment de la concurrence ennemie, les prie de se faire connaître à ladite Chambre B. rue de la Tour-Maitland, Genève, indiquant leur adresse, raison sociale et industrielle.

Un cours gratuit de lecture sur les livres et d'exercices de réduction auditive, est ouvert le mercredi et le samedi à l'Aide immédiate aux mutilés.

Travail, ou par mandat à M. Avé, SS, Clerc, à Paris.

La section de Surènes de l'Œuvre des Pères de Guerre, président M. Heurt Belloc, membres MM. 15, à Surènes, organise pour le dimanche 10 décembre, en matinée, salle des Fêtes de Surènes, un concert, au profit de l'Œuvre.

L'Exposition du 1^{er} groupe d'artistes dans sera ouverte jusqu'au 26 décembre Tronchet, au pénitence de la Fraternité de l'Enfer libre.

Des délégués de l'Œuvre de la Visite et aux blessés partiront prochainement pour les hôpitaux de Rouen, Royat, Clermont-Ferrand, etc. Les familles désireuses de faire participation de leurs nouvelles et aussi communications à leurs blessés soignés dans les de ces villes sont invitées à se présenter Jouffroy, de deux à cinq heures, ou des de recevoir à cet effet.

L'association de Défense mutuelle des taires, 97, rue de Richelieu, organise pour dimanche 10 décembre, une conférence, à laquelle M. Laird, député, exposera l'état moyen duquel les propriétés personnelles de la partie de leurs loyers de la guerre.

Les Français de Belgique tiendront une générale, dimanche prochain, à trois heures, boulevard de Sébastopol.

RENSEIGNEMENTS COMMERCE

HALLES CENTRALES DE PARIS

PAVILLON DES VOLAILLES

On cote au kilo :

Agneau, 2 fr. 2 à 2 fr. 50 ; Chevreau, 2 fr. 75 à 4 fr. 50 ; Crêtes et rognons, 1 fr. Foies gras de canards, 10 à 12 fr. ; Poulets morts du Gâtinais, 2 fr. 60 ; dit 2 fr. 60 ; Oies mortes en peau, 2 fr. ; dit 2 fr. 60 ; défilées, 2 fr. 40 à 2 fr. 50 ; morts ; de Nantes, 2 fr. 80 à 3 fr. 60 ; tinalis, 2 fr. 90 à 3 fr. 60 ; de Chartres à 3 fr. 60 ; de Touraine, 2 fr. 20 à 3 fr. 60 ; des Charentes, dits de Bordeaux, 3 fr. 30 ; du Midi, 2 fr. 30 à 3 fr. 60 ; de Bretagne, 2 fr. 80 à 3 fr. 60.

On cote à la pièce :

Canard de Rouen, 6 à 7 fr. ; dit de 5 à 7 fr. ; dit de ferme, 3 fr. à 5 fr. ; chons de lait, 20 à 40 fr. ; Dindes moutons, 12 à 16 fr. ; Dindonneaux mortels, 7 à 13 fr. ; Lapins vivants, 3 fr. ; Pintades françaises mortes, 2 fr. 75 ; Poulets morts ; de Rouen, 5 fr. à 8 fr. ; de Nantes, 2 fr. 50 à 7 fr. ; du Gâtinais à 7 fr. ; de Chartres, 3 fr. ; du 7 fr. 50 ; raine, 2 fr. 50 à 7 fr. ; poules de B. 2 fr. 75 à 4 fr. 50.

BOURSE DE COMMERCE DE

(Cote officielle des courtiers assermentés)

Suores brutes, les 100 kilos nets, em Suores (escompte 1/4 %), blanc no 3, 81 fr. 25 — Suores raffinés, les 100 kilos nets compris la taxe de raffinage de du 31 janvier 1907), bonne sorte, 106 fr. 50 ; sorte, 108 fr. 50. Huile de lin, les 100 nets, en entrepôt, en cuve, à nu, 106 fr. 25 — Huile de colza, 107 fr. 50 à 108 fr. 25 — Graines de colza, 107 fr. 50 à 108 fr. 25 — Huile de tournesol, 107 fr. 50 à 108 fr. 25 — sucre dore, 107 fr. à 108 fr. ; semoule (selon 106 à 107 fr. ; glaces, 108 à 108 fr. 50.

PRODUITS ACCESSOIRES DU SU

RAFFINE

On cote en disponible les 100 k. nets marques, aux usines, non compris la raffinage de 2 fr. (loi du 31 janvier 78). Gros détail en sacs, 107 fr. 50 à 108 fr. 25 — Huile de colza, 107 fr. 50 à 108 fr. 25 — petits déchets, 107 fr. à 108 fr. ; sucre dore, 107 fr. à 108 fr. ; semoule (selon 106 à 107 fr. ; glaces, 108 à 108 fr. 50.

PETROLE, ESSENCE

On cote à l'hectolitre nu, par wagonnet, transport à la gare, transport à la gare, acheteur :

Gros détail en disponible, 22 fr. 25.

[illegible][illegible]

Deux preuves pour une

Bien avisé celui qui ne se paye pas de mots et qui agit que sur preuves. Monsieur Jean Meunier, de Sapogne (Ardennes), est un homme de ces personnes bien avisées. Ayant été frappé depuis longtemps par les nombreuses preuves authentiques de guérisons fournies par les Pilules Pink dans les cas d'anémie, de faiblesse générale, il ne s'adressa pas à un autre médicament pour guérir sa femme de vécues anémiques. Ceci se passait il y a huit ans. Madame Meunier fut très rapidement guérie et depuis n'a pas cessé de se bien porter. Ces temps derniers, le fils de M. Meunier, jeune homme de 14 ans, déprimé par les troubles de croissance, eut à payer, lui aussi, son tribut à l'anémie. Naturellement son père ne pouvait faire mieux que de s'adresser à nouveau aux Pilules Pink, pensant avec juste raison que puisqu'elles avaient si bien guéri sa mère, elles ne pouvaient manquer de guérir aussi le fils. La logique ne perd jamais ses droits et le jeune malade, soumis à l'influence si bienfaisante des Pilules Pink, a été très vite et très bien guéri. Voici, d'ailleurs, ce que nous écrit M. Jean Meunier lui-même :



M. Marcel MEUNIER

Je dois vous informer du bien que les Pilules Pink ont fait aux malades de ma famille. Il y a huit ans, ma femme devenue très faible, très anémique, a été très bien guérie par les Pilules Pink. Elle n'a pas cessé de se bien porter depuis et elle est forte comme deux. Mon fils, âgé de 14 ans, a également été guéri par les Pilules Pink. Il ne manquait plus, était toujours pâle, faible, languissant. Les Pilules Pink l'ont si bien fortifié qu'il travaille maintenant comme un homme. J'ai tenu à vous signaler ces deux cas et à vous adresser à les publier. C'est, en effet, les guérisons publiées dans les journaux au sujet des Pilules Pink qui m'ont engagé à les faire prendre à ma femme d'abord, à mon fils plus tard, et je désire, par notre exemple, convaincre ceux qui souffrent et qui ignorent encore ce médicament si précieux. Les Pilules Pink guérissent : anémie, chlorose des jeunes filles, maux d'estomac, faiblesse générale, épuisement nerveux, neurasthénie, troubles des femmes aux époques critiques. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Balbu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Maladies de la Femme

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la



Exiger ce portrait

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes inoffensives, sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins, les Métrites, les Écoulements, les Cancers, les Manières sales de Tumeurs, les Hémorrhoides, les Varioles, les Phtisies, les Hémorragies, sans compter les Maux de l'Estomac, de l'Intestin et du Nerve, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Bouffonnements, et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies, à 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco. Contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. (Notice contenant renseignements gratuits) 50



Remède souverain contre Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Douleurs, Névralgies, Rhumatismes, Lumbagos, Torticolis, Points de côté.

MODE D'EMPLOI. — Le THERMOGENE doit son immense et légitime succès à la simplicité de son application. Il suffit de déplier la feuille d'ouate et de la poser sur le mal, en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau. Si l'on veut une action plus prompte et plus énergique, on aspergera la feuille d'ouate, soit avec du vinaigre, soit avec de l'eau tiède.

M. B. — Le Cour d'Appel de Paris, par arrêt du 13 Mars 1913, a condamné les contrefacteurs du THERMOGENE ; cependant pour être bien certain que l'on vous a bien donné le véritable THERMOGENE, il est bon de s'assurer que, au dos de la boîte, se trouve reproduite l'image populaire du "PIERROT CRACHANT LE FEU".

1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.

UN PRETRE, l'Abbé HAMON, possesseur de recettes infatigables pour le traitement de : Diabète, Albuminurie, Néphrite, Cœur, Foie et toutes les maladies chroniques. — Notice gratuite. — Renseignements gratuits. — Notice gratuite. — Renseignements gratuits.

CONSTIPATION tous les 2 ou 3 jours un Grain de Vals au repas du soir régularise les fonctions digestives.

M. M. Les Agents ou Représentants de "LA MUTUELLE HIPPIQUE" et "LA FRANCE" ont le plus grand intérêt à faire connaître leurs noms et adresse à M. de Lanverlin, 7, rue Rambuteau.

INJECTION CADET Guérir tous écoulements, 3 Fr. DUREL, pharmacien, 7, Boulevard Denain, PARIS.

REVENU 8.15 % sur l'ÉTAT en achetant à la CAISSE MOBILIERE, 41, Boulevard Capucines Paris, la jouissance viagère d'un titre de rente sur l'État qui acquiesceur reçoit libellé à son nom par le Trésor.

AUX LIONS DE FAIENCE 90, rue de Rivoli, En face la TOUR Livraisons Franco Paris et Départements

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Relations entre le réseau d'Orléans et Barcelone, via Gênes-Port-Bou. Billets directs simples au départ de Paris-Quai d'Orsay, Orléans, Blois, Tours, Châteaufort, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vieux, Bourges, Châteaufort, Montluçon, Limoges, Périgueux, Angoulême, Calhous et Tulle, pour Barcelone ou inversement. Divers itinéraires. — Validité suivant la distance. Billets directs aller et retour de Paris-Quai d'Orsay à Barcelone ou inversement. Via Limoges, Montauban, Narbonne ; via Tours, Bordeaux, Narbonne ; via Tours, Bordeaux, Narbonne, à l'aller (ou inversement) ; via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour (ou inversement) ; via Neussargues. Durée de validité : 45 jours. Faculté d'arrêt sur tout le parcours en France et en Espagne. Trains express 1^{er}, 2^e et 3^e classes. Wagon-restauration à certains trains. Wagons-lits et voitures directes 1^{er} et 2^e classes de Paris-Quai d'Orsay à Port-Bou et de Gênes à Paris-Quai d'Orsay. Enregistrement direct des bagages.

CONTRASTE



Li, peau blanche, manger pain K K, plus de dents.

Le DENTOL (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante. Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes. Le DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

LE DENTOL est un produit français. Il suffit d'envoyer à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant du Petit Journal pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte DENTOL et une boîte de Poudre DENTOL.

CADEAU BOURSE ACHAT DE TOUTS TITRES ARGENT DE SUITE Banque GIRON (52^e an.), 67, r. Rambuteau, Paris

Café "LE SENEGALAIS" AROME EXQUIS. — Demandez à votre fournisseur à Paris ou en Province. 200, Av. de la République, St-Denis, Seine Saint-Denis.

HERNIE Suppression des Bandages, Ressorts, Pelotes durs, etc. par l'air comprimé. Découverte sérieuse d'un docteur de la Faculté de Paris. Envoi à l'essai. Brochure gratuite. Envoi INSTITUT, 7bis, Rue Eugène Carrière, Paris.

VICES du SANG

SYMPTÔMES : guère sans danger, vingt ans de succès par le traitement de : Diabète, Albuminurie, Néphrite, Cœur, Foie et toutes les maladies chroniques. — Notice gratuite. — Renseignements gratuits. — Notice gratuite. — Renseignements gratuits.

Gillette Aux Écorchés par le Rasoir ordinaire, il faut faire connaître les bienfaits du Rasoir de Sûreté Gillette. Avec lui les précautions sont inutiles, car il rase de haut en bas ou de bas en haut, de droit ou de travers, toujours avec la même facilité et la même douceur. Pour être tranquille, ayez un Gillette.

Rasoir breveté. En vente partout. Prix complet avec 12 lames en acier, 25 fr. et au-dessus. Lames Gillette, la boîte de 12 (24 tranchants) 5 fr., le paquet de 6 (12 tranchants) 2 fr. 50. Catalogue illustré franco sur demande mentionnant le nom du journal.

RAISOIR GILLETTE, 17^e, Rue la Boétie, PARIS, et à LONDRES, LEICESTER (Angleterre), BOSTON, MONTREAL, etc.

Capitaux

On dem. prêt hypoth. de 10.000 fr. s'immeuble Paris, garant. absolue. Ec. J. Legrand, Bur. Rest. 2. Lattre.

Alimentation

Café torréfié, 4 fr. 50 kg. Postal réclame 2 kg. 1/2 contre mandat-poste n. 85, port compris, à Berthou, case 510, Marseille.

Café torréfié du Havre, Mélangé extra, 4 fr. le kilo. O. Dubois postaux 100 : 3 kilos, 12 fr. 5 kilos, 16 fr. 10 kilos, 41 fr. Mandat ou remboursement. Gustave Dubois, importateur, 22, r. de Paris, Le Havre.

Cidre pur jus. — Chantraine, Bouleire (Sarthe). Cidre pur doux, demand. tarif, Antoine, Le Mans.

Chicorée Nord, 135 fr. Brocheton, 67, r. Rivoli. Chicorée Nord supérieure, conserves. Ec. ou voyez se Verbon, 7, rue Faidherbe-Montmartre, Paris.

Chicorée paquette, 175 fr. les 100 kilos. Barthélémy 17, rue, Orléans.

Chicorée grains garantis, purs. Paquets 250 gr. et 100 gr. Prix de gros, Millard, 2, r. Paradis, Paris.

Harengs saurs anglais doux, pêche nouvelle, postaux 10 kg. (80 harengs), 15 francs franco. Harengs saurs blancs, pêche nouvelle, postaux 10 kg. de 80 harengs, à 10 fr. franco, mandat ou remboursement. G. Dubois, agent import, 22, r. de Paris, Le Havre.

Jambon fumé 3.50 kg., épaule 2.00 kg., saucisson porc et charcuterie 2.75 kg., sec 4.50. Confiture 1.35 kg. Conserves, légumes, poisson. Coste, 30, r. Bezaud, Paris.

Les produits des fermes. Un gros poulet prêt à l'éclore pour 6 personnes, un beau morceau de porc salé, 1/2 kilo, beurre fin, 6 œufs coque, 1 pot délicieux de rillettes du Mans, 1 terrine pâté truffé, 1 fromage du pays, un pot de miel extra fin, des fruits assortis. Livraison rapide franco contre mandat de 9 fr. 50. Armand, Châteaude la Boétie, Le Piche.

De nombreux malades de L'ESTOMAC souffrent aussi depuis des années de l'intestin, ont été soulagés puis guéris par une seule boîte d'Eupéptase du Docteur Dupeyron. — La boîte réclame 2 francs. Les Pharmacies et les Épiceries de Messine, Paris. — Brochure gratuite et franco.

Ne prenez que l'Aspirine "Usines du Rhône" SEULS FABRICANTS EN FRANCE

LE TUBE DE 20 COMPRIMÉS 2 fr. 50 LE CACHET DE 50 CENTIGRAMMES 5 fr. 50 En Vente dans toutes Pharmacies. Gues : 89, Rue de Valenciennes, Paris.

LA PATE DENTIFRICE SERVADONT EST LA MEILLEURE ET LA PLUS HYGIENIQUE

Bureau technique : 21, rue d'Hauteville, Paris

LAINES en stock 11^e rue, 10 à 20 l., le k. Ech. s. d. St. La Laine, 64, r. Réaumur

PETITES ANNONCES du Jeudi et du Dimanche

TARIF. — Gens de Maison, Offres et Demandes d'emplois, 1 fr. 50 la ligne. Locations, Hôtels et Pensions de famille, 2 fr. — Ouvre et Leçons, 2 fr. — Alimentation, 2 fr. — Occasions, Achat et ventes (sans indication de prix), 2 fr. 50. Fabrications et Maisons de Commerce, annonces, 3 fr. — Vente et reprise de leurs affaires, 4 fr. — Capitales, Offres et Demandes, 5 fr. — Fonds de Commerce, 5 fr. — Divers, Objets perdus, Avis de Décès, etc., 5 fr.

INSTITUTIONS, COURS et LEÇONS

Anglais enseigné par correspondance, 4 fr. par mois. C. Hickman, 29, rue Bellefleur, Paris.

Armée demande des chanteurs. S'inscrire d'urgence. E. Franco-Belge, 15, r. Chaligny, C^{te} compl., 401.

Les Établissements Jambou-Bureau sont spécialement organisés pour préparer aux fonctions de Comptable, Steno-Dactylo, etc. On peut s'instruire à tout âge, chez soi. Demander programme. Steno-Dactylo. Anglais, Espagnol, etc. Leçons sur place ou par correspondance, chez soi, sans déplacement. Envoi gratuit du programme rue de Rivoli, 33 boulevard Poissonnière, 19, ou rue de Rennes, 147. Bourses accordées par le ministère du Commerce.

École Pigeon, fondée en 1850, est le seul établissement où les jeunes gens, jeunes filles et adultes peuvent apprendre pratiquement : Commerce, Calligraphie, Tenue des livres, Comptabilité, Steno-Dactylo, Anglais, Espagnol, etc. Leçons sur place ou par correspondance, chez soi, sans déplacement. Envoi gratuit du programme rue de Rivoli, 33 boulevard Poissonnière, 19, ou rue de Rennes, 147. Bourses accordées par le ministère du Commerce.

Mémoires, apprendre infirmières, manœuvre, pédicure, coiffure, massage médical, esthétique, jour et soir. Px red. Gde école américaine, 230, r. de Rivoli.

Préparation par correspondance et à Paris à tous emplois et examens. La Sténographie, la Comptabilité et l'Anglais facilitent l'accès aux situations avantageuses ; on s'y prépare aussi facilement par correspondance qu'au Brevet et au Baccalauréat. Demander la Notice gratuite donnant tous détails à l'Institut Pigeon, 9, bd des Italiens (34^e année).

Steno par corresp. en 4 leçons à 50 c. l'année. Résultat sûr. Société Sténogr., rue Préville, 9, Bordeaux.

AVIS DIVERS

Sage-femme 1^{re} cl. Mme Renaud, 65, r. Lemercler, près place Cligny. Recueil pensionnaires, consult.

Sage-femme 1^{re} classe, tous les jours et dimanches, 31, avenue Rapp, Champ-de-Mars, Ecole militaire, 2^e à gauche. Prix modéré. Pas d'enseignement.

Sage-femme, pens., consulte 12 heures, 30, r. Cammarlin.

DIVERS

Pour se créer de sérieux revenus par de petits élevages lucratifs, écrire à Poterlet, J. Calvados (Calvados).

Offres d'emploi. Anc. voyageur, garant. sér., cherche occuper loisirs ville ou campagne. Beaudou, 84-Simon (Charente).

Monsieur journaliste, sont dem. d'urg. à la verrerie J. Lapeyre, à Penchot (Aveyr). Prière exp. suite.

On demande agents conditions intéressantes. Ecr. meuses Diabolo, 5, rue Caplat, Paris.

On dem. pointeur sachant faire ses outillages. Bonnes références. Harmelin, 61, rue Réaumur, 2 à 4.

On demande un bon ouvrier forgeron, 10, rue du Débarcadere, Paris.

On dem. bons tourneurs p. pièces mécaniq. non mobilisab., urgent. 9 et 11, r. des Envierges, Paris.

On dem. M. ou dame dés. faire ch. sol. élevage de volailles. Rapp. 101 p. J. Rayolet, Bur. rest. 2, Paris.

P. devenir savonnier, écrire Boutein, Darnetel (S.-M.).

Pour obt. chez soi situation indép. lucrât., sans capital mat. Ec. G. Marceau-St-Denis-Franc (Calv.).

Travaux faciles, copies, etc., à établir chez soi partout. N. caution, ni machine. Ecrire à La Publicité Nouvelle, 4, à Lomont-par-Baume (Doubs).

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Le Gérant : G. LASSEUR

Imprimé sur machines MARINONI

IMPRIMERIE du Petit Journal (VOLUMARE, Imp.).

LES VINS FRANÇAIS D'ORIGINE

Siège Social : 85, Rue Lafayette, Paris

VINS ROUGES

Touraine grélot 145 fr. Macon vieux 180 fr. Bordeaux vieux 180 fr.

VINS BLANCS

Charente vieux 150 fr. Bordeaux 10^e vieux 200 fr.

CIDRE doux de la Sarthe extra garanti pur jus

titrant 5 à 6 degrés, le meilleur cru de France à 0 fr. 25 LE LITRE

La barrique 220 litres 60 fr. Deux verres de cidre à 5 degrés valent un verre de vin à 10 degrés.

Expédition au reçu de mandat-poste ou contre remboursement, fût et régie compris, port dû. Fût repris pour 6 francs.

POULETTES splendides, prêtes à pondre, races précieuses, prix modéré ; énormes lapins gris, chèvres, Henry, 27, rue Lavolster, Tours.

Peuplez basses-cours, poules, lapins, canards, etc. Chèvres laitiers. Prix courant, canards, moutons, élevés, à Droons (Côte-d'Or-Nord).

Vin rouge et blanc ordinaire, gros stock en barrique, demi-muid, réserve champagne, mousses, vins en bouteilles. Exp. Paris-Provence, Andrieu, bang. n. 70, rue Lafayette, Paris.

ACHATS et VENTES

Cartes postales vides de la guerre, échantill. catalog. gratuits. Bouillier, La Ville-aux-Clercs (Loir-et-Cher).

Chaussettes, bas, cartes postales, coutellerie, Mercier, Fiechtaisons en Gros, Gueffu, Montmirail (Marne).

Cache-nez nouveau genre, passe-montagne, camisoles, tricot, caleçons, pelote laine, fil lin, coton à broder, chaussettes, Mailand, 2, rue Paradis.

Cartes postales tous genres, fantaisies peintes et brodées, tarif 10 cent. Mercier, 140, rue de Rennes.

Machine à tricoter occasions toutes marques. — Fougat, boulevard Doulon, Nantes.

Laines en gros. Fil lin et coton. Comptoirs parisiens, 31, boulevard Magenta, Paris.

Laine à tricoter, tous nuances échec ou pelotes. Envelimbr, p. échant. Pisslon, N.-D.-de (L.-E.).

Maisons démont. pert. : boutique, hangar, garage, fontaines, courtoises, etc. Goujon, Langais (L.-E.).

Vente demi-gr. Laines en pelotes, 1^{re} marques, p. tricot et reprise. Harmaux, 7, St-Martin, Paris.

AVIS DIVERS

Pour se créer de sérieux revenus par de petits élevages lucratifs, écrire à Poterlet, J. Calvados (Calvados).

Offres d'emploi. Anc. voyageur, garant. sér., cherche occuper loisirs ville ou campagne. Beaudou, 84-Simon (Charente).

Monsieur journaliste, sont dem. d'urg. à la verrerie J. Lapeyre, à Penchot (Aveyr). Prière exp. suite.

On demande agents conditions intéressantes. Ecr. meuses Diabolo, 5, rue Caplat, Paris.

On dem. pointeur sachant faire ses outillages. Bonnes références. Harmelin, 61, rue Réaumur, 2 à 4.

On demande un bon ouvrier forgeron, 10, rue du Débarcadere, Paris.

On dem. bons tourneurs p. pièces mécaniq. non mobilisab., urgent. 9 et 11, r. des Envierges, Paris.

On dem. M. ou dame dés. faire ch. sol. élevage de volailles. Rapp. 101 p. J. Rayolet, Bur. rest. 2, Paris.

P. devenir savonnier, écrire Boutein, Darnetel (S.-M.).

Pour obt. chez soi situation indép. lucrât., sans capital mat. Ec. G. Marceau-St-Denis-Franc (Calv.).

Travaux faciles, copies, etc., à établir chez soi partout. N. caution, ni machine. Ecrire à La Publicité Nouvelle, 4, à Lomont-par-Baume (Doubs).

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Le Gérant : G. LASSEUR

Imprimé sur machines MARINONI

IMPRIMERIE du Petit Journal (VOLUMARE, Imp.).

12 paquets font 12 litres d'eau minérale pour Un franc Dans toutes les Pharmacies

Lithinés du Dr Gustin

Le meilleur régime contre l'Arthritisme Puissant dissolvant de l'Acide urique

Les Chevaliers de l'Amour

DEUXIÈME PARTIE XII (Suite)

Deux des truands se contentaient d'immobiliser Jérôme Patuget qui avait un élan vers son maître, qu'on se sentait s'entrechoquer, et que ses genoux se dérobaient sous sa personne assez massive.

En quelques tours de main, le grand seigneur était fouillé, dévalisé de son portefeuille.

Les papiers-monnaie qu'il contenait examinés, et qui représentaient les cinq mille livres, passant par l'échancrure de la chemise sale et déchirée, avec le portefeuille lui-même, dans la poitrine velue de l'ex-sujet châté comme faux-frère, par le Coëtre dédaigné.

— Et maintenant, monsieur le duc, vous pouvez-vous retirer.

Pour ainsi dire, avant qu'il n'eût donné la secousse violente qui eût gâté la dextérité de cette bande de « tireurs », — suivant l'expression qui désignait alors le genre d'escamoteurs, si habiles, que certains, dans une foule, pouvaient voler un individu en lui tournant le dos, — Henri de Mailley en était débarrassé.

Live, l'œil injecté, les poings serrés, une mousse blanchâtre au bord des lèvres, alors qu'il allait fondre sur les loqueteux qui se seraient donnés la peine de

se mettre sur la défensive, il se sentit encore arrêté par une angoisse.

— Les enfants ! articula-t-il. — C'est à leur mère que nous les rendrons... et c'est leur mère qui nous remettra la récompense.

— Ah ! misérable ! ah ! forban !... — Tout d'ou, monseigneur !... — Toi et ta bande, passerez par Montfaucon, après écartèlement en place de Grève.

— Moi et ma bande serons loin d'ici, pour n'y pas revenir, avant que vous en soyez loin vous-même... et bien malin qui nous dénicherait !

— C'est moi qui te dénicherai !... vil coquin ! infâme voleur !

— Je n'en ai aucune peur... Monsieur le lieutenant de police est là pour nous couvrir...

On peut se tromper... Et puis, pourquoi êtes-vous venu vous promener par ici ?

Eh ! vous oubliez que vous nous avez achetés les chaînes d'or et les médailles que nous avions enlevées aux petits corps, à moitié morts de vos beaux-fils, la nuit du 14 Juillet... pour les mettre à ceux des pauvres dépeçables que vous avez voulu faire passer pour eux.

Vous aviez alors intérêt à ce qu'on les croie en Paradis... Aujourd'hui, votre intérêt est qu'ils soient vivants.

Quand nous entrerons à l'hôtel de la Trémoïze pour les rendre à leur mère, vous nous remercieriez avec elle... et vous vous taisez, parce que nous parlerions...

— Ah ! tu parlerais, gibier de potence ! Et le capitaine des gardes-françaises à son tour s'écroulait.

Ses mains enserrèrent le cou long, aux veines en cordes, de Rigobert.

Mais dix couteaux se levaient sur lui, menaçants.

Et Polyxène portait le premier coup en poussant une injure rauque.

L'arme dévia, entaillant le pourpoint, glissant le long du bras.

La porte d'entrée s'ouvrait sous un coup d'épée.

Les assaillants s'écartèrent.

Un homme et une femme apparurent en même temps.

Derrière eux, deux gaillards solides, tenant par leur collier chacun un énorme molosse. L'homme était masqué de satin noir.

La femme avançait la première.

Elle tira le voile de deuil qui lui enveloppait la tête.

— Stella ! prononça quelqu'un parmi les truands.

La fille de Coëtre ! fit un autre des mêmes personnes.

Elle tira le voile de deuil qui lui enveloppait la tête.

— Stella ! prononça quelqu'un parmi les truands.

La fille de Coëtre ! fit un autre des mêmes personnes.

Elle tira le voile de deuil qui lui enveloppait la tête.

— Stella ! prononça quelqu'un parmi les truands.

La fille de Coëtre ! fit un autre des mêmes personnes.

Elle tira le voile de deuil qui lui enveloppait la tête.

— Stella ! prononça quelqu'un parmi les truands.